

# REVEL Dialogue



Octobre 2010

N° 84

## Prochain numéro

Date limite de dépôt  
des articles : Lundi 18 janvier

Sortie prévue le : 5 février

### Revel Dialogue N° 84

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u> .....	2
<u>EDITO</u> .....	3
<u>LE MOT DU MAIRE</u> .....	3
<u>LA VIE MUNICIPALE</u> .....	4
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u> .....	9
<u>SERVICE ANIMATION JEUNES</u> .....	29
<u>LA VIE REVELOISE</u> .....	36
<u>PETITES ANNONCES</u> .....	47

## Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets  
BERNARD Catherine, Les Jacquets  
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves  
BERNARD Nicole, les Jacquets  
BLACHON Nadine, Les Faures  
BCEUF Isabelle Charrières neuves  
COLLADO Fernande, Le Sauzet  
CORDIER Cécile, Les Jacquets  
DAVID Danièle, Le Mont  
DURVILLE Elisabeth, Les Faures  
GAYET Francine, Corps d'Uriage  
GEROMIN Caroline, Le Sauzet  
GIRONA Yolande, Le Mont  
GUIBERT Christelle, Le Naysord St Jean  
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet  
MASTROPIETRO Claire, les Guimets  
PLANET Evelyne, Les Roussets  
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet  
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage  
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

# Info Services

## Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09  
Fax : 04.76.89.83.13  
[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)  
Ouvert au public :  
Lun de 13h30 à 17h00  
Mar de 14h00 à 19h00  
Vend de 14h00 à 18h00  
Sam de 08h30 à 11h30

## Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

## Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

## Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24  
[services-techniques@revel-belledonne.com](mailto:services-techniques@revel-belledonne.com)  
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

## Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57  
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

## Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45  
Horaires d'ouverture :  
Lundi et jeudi de 16h à 18h  
Samedi de 10 h à 12 h,  
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

## Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

## Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

## Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284  
Urgence Électricité : 0 810 333 438

## Gestion des déchets

☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h00 à 11h00.  
☑ Autre poubelle : Lundi de 4h00 à 11h00.

La déchèterie de CROLLES est ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. St Martin et St Ismier également accessibles.  
Rens : 04 76 08 0457

## Gros Objets : 19 octobre

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)

## Le mot du maire

Le besoin était exprimé depuis de nombreuses années. Nous en avons parlé entre nous puis avec vous - de nombreuses réunions, des échanges, des différends parfois.

Puis le lancement effectif des projets avec les cahiers des charges, les demandes de subventions, les consultations des fournisseurs, les travaux à superviser...

En cette rentrée enfin, deux projets importants pour notre commune sont devenus réalité et concrétisent nos engagements politiques : L'Espace Enfance a ouvert ses portes en retrouvant son nom « Maison Guimet » et les familles ont emménagé dans les logements sociaux du Claret.

Ces projets intègrent notre volonté de construire des bâtiments dans la logique du Développement Durable. Si les contraintes financières et de temps ont été plus fortes que prévues, le travail accompli durant deux mandatures avec le soutien et l'engagement des Revelois nous permet aujourd'hui d'offrir une rentrée agréable pour tous les usagers. Nous sommes heureux à travers ces deux réalisations d'aider à pérenniser une vie associative et de créer du lien sur notre territoire en accueillant de nouvelles familles à Revel.

La gestion quotidienne de la vie municipale est exigeante et suscite toujours des critiques mais au vu des réalisations accomplies avec dynamisme de la part de l'équipe municipale et des associations, nous sommes grandement récompensés.

Améliorer le quotidien des Revelois est une préoccupation constante pour l'équipe municipale mais nous travaillons également sur des projets à long terme, tel le projet du Parc Naturel Régional de Belledonne, notre démarche vers un développement plus durable ou notre investissement au sein de la Communauté de Communes.

Et à la vue du très grand choix d'activités aussi bien sportives que culturelles proposé par les associations, nous pouvons être satisfaits de l'ouverture de la Maison Guimet. Que chacun d'entre nous puisse en profiter pleinement. Bonne rentrée !

## Edito

*Ce numéro du Revel Dialogue porte bien son nom, en témoigne sa taille et particulièrement celle de la rubrique « l'avis revelois ».*

*Des témoignages sur la vie du village, des avis, des critiques et des explications en retour.*

*Tout le charme d'une vie de village. L'exercice de la démocratie.*

*Bien sûr, on accueille les félicitations avec plus de plaisir que les critiques. Parfois quand ces dernières sont trop systématiques, on se reconforte en pensant qu'elles sont peut-être pour leurs auteurs, une manière de masquer leur propre immobilisme et leur incapacité à s'engager.*

*Les bénévoles dans les associations le savent aussi bien que les élus, quand on agit, on a beau faire de son mieux, on s'expose à des critiques justifiées ou non.*

*Dur exercice que celui de la démocratie, qui plus est participative. Une voie sur laquelle nous essayons de progresser, encore faut-il que ce désir sincère soit partagé.*

**Dominique Maillet**



**Bernard Michon**

# La vie municipale

## Un nouveau logo

Depuis de nombreuses années déjà, nous voulions rajeunir notre logo mais des projets plus prioritaires nous faisaient toujours remettre à plus tard.

Début 2010, nous avons décidé que les Revelois devaient s'approprier leur logo et nous avons lancé un appel à idées dans le RD de février. Le RD de mai était l'occasion de vous montrer toutes les propositions des Revelois et notamment celles des enfants.

Nous avons ensuite travaillé quelques pistes avec Luc et Sophie, deux Revelois qui nous avaient montré des qualités de graphistes indéniables.

Après quelques aller retour pour affiner différentes pistes, nous sommes arrivés à une proposition qui a rencontré l'adhésion de l'équipe municipale.



Merci à Luc dont nous avons retenu la proposition finale, merci à Sophie pour ses propositions pleines d'imagination et merci à tous les Revelois qui nous ont envoyé leurs propositions qui, si elles n'ont pas été retenues, nous ont aidé à mieux définir nos souhaits.

Ce logo est disponible sur le site Web de Revel, il peut être librement utilisé et dérivé par les associations (Voir conditions sur le site).

*D. Maillet pour la commission communication*

## CCAS

### Chèqu'ADOS

Pour l'année scolaire 2010-2011, les jeunes de 12 ans (révolus) à 17 ans (inclus) peuvent bénéficier de chèques d'une valeur totale de 30€, utilisable pour les activités, stages, camps organisés par la Mairie, l'AFR, le ROC ou autre association hors Revel.

Renseignez-vous en mairie : 04.76.89.82.09

### Exonération abonnement eau

Les personnes âgées de plus de 65 ans et dont les revenus sont non imposables peuvent bénéficier d'une exonération du prix de l'abonnement pour l'eau.

Merci d'apporter votre avis d'imposition ou de non imposition de revenus 2009 au secrétariat de mairie avant le 15 octobre 2010.

### Portage des repas à domicile

Pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS a mis en place en 2009 le portage des repas à domicile. Dès aujourd'hui, vous pouvez bénéficier de ce service.

Le CCAS de Revel a signé un contrat avec la société Age d'Or Services.

Les repas sont préparés par un traiteur et livrés à domicile 3 fois par semaine (mardi, jeudi, vendredi). Vous pouvez vous inscrire pour 1, 2 ou 3 livraisons par semaine. A chaque passage, 2 repas vous sont livrés et 3 repas le vendredi après-midi.

Le coût d'un repas livré est de 8€45. La quantité livrée peut composer une bonne partie du repas du soir également.

Les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre :

- (1) Une aide du Conseil Général de l'Isère (2€30 par repas) en fonction de vos revenus et de votre niveau de dépendance (GIR) par l'APA.
- (2) Une déduction fiscale de 50% du coût des repas sur vos revenus de l'année en cours.
- (3) Une aide du CCAS de Revel si vous êtes non

imposable et êtes âgé de plus de 70 ans (1€ par repas).

Pour vous faciliter l'accès à ce service, nous avons négocié que vous puissiez faire un essai de 2 semaines de livraison de repas. Si au final, vous n'êtes pas satisfait par ce service, vous pourrez y mettre fin simplement.

Pour bénéficier de ce service, vous devez signer un contrat de livraison dans lequel vous choisissez vos jours de livraison. Nous vous expliquerons également comment choisir vos menus (2 menus au choix par repas). Contactez la mairie pour que nous prenions rendez-vous. Un membre du CCAS pourra se rendre à domicile pour vous apporter des informations complémentaires si nécessaire et vous aidera pour compléter le dossier afin de mettre en place ce service avec vous.

Mairie de Revel 04.76.89.82.09

Lundi 13h30 à 17h00 - Mardi 14h00 à 19h00

Vendredi 14h00 à 18h00 - Samedi 08h30 à 11h30

*Mireille BERTHUI*

## Urbanisme

### Les logements du Claret

Les nouveaux logements sociaux gérés par l'Opac ont été baptisés Le Claret, du nom du lac Claret, situé dans le massif de Belledonne, à côté du lac Longet.

7 familles ont emménagé en juin. Nous leur souhaitons la bienvenue.



### Permis de Construire

 JULLIEN Marie-Françoise, Les Vernes, maison d'habitation accordée

 CORBET et VAUSSENAT, Les Faures, maison d'habitation accordée

 LADAKIS Georges, Le Bourg, Transformation du garage et du préau en bureau et véranda accordée

 SLIPPER Andrew, Le Cornet, permis modificatif refusé

 GERIN, Le verger de Revel, maison d'habitation et garage accordés

 THEVENARD, Le Verger de Revel, maison d'habitation accordée

 COSSON Arnaud, Le Merger, permis modificatif accordé

 GUIMET Alain, L'Enclos, garage accordé

 EYNARD Christine, Les Jacquets, permis modificatif accordé

 CHAIX Jean-Baptiste, Le Mont du dessus, Toit de un pan à deux pans accordé

 OPAC 38, Le Claret, permis modificatif accordé

 Mr BOUSSANT Marc, Le Soubon, sas d'entrée et agrandissement du séjour refusés

### Déclaration Préalable

 ARNAUD Laurent, Le Village, Abri de jardin accordé

 MICHON Bernard, Les Vernes, Détachement d'un tènement destiné à la construction accordé

 CAPRON Guillaume, Le Mont, piscine enterrée accordée

 BROT Christian, Le Clos des Roussets, Installation d'un CESI en toiture accordée

 EDEL Pierre, Les Geymonds, Pose de panneaux photovoltaïques accordée

 BERNARDI Laurent, Côte dernier, Réfection de la toiture accordée

 EURL JOURDAIN, Les Geymonds, Division de la parcelle en 2 lots refusée

 DAVID Marcel, Le Mont, Création d'une avancée de toiture accordée

 SLIPPER Andrew, Le Cornet, ajout et suppression de fenêtres accordés

 GUYON Hervé, Charrières Neuves, Pose de panneaux photovoltaïques accordée

 MAILLET Dominique, Les Contamines, Pose de panneaux photovoltaïques et réfection de toiture accordées

 WATT ET HOME, Le Mont, Pose de panneaux photovoltaïques accordée

### Certificats d'Urbanisme

 BOUSSANT Marc, Le Soubon

 GROS et JOUBERT, Les Geymonds

 Maître TORRE, Le Sauzet

 DELORD Annette, Les Molettes

-  EURL JOURDAIN, Les Geymonds
-  Maître MARCE, Le Revelet
-  Maître VINCENT, Freydières
-  Maîtres LINTANFF et TERRY, Les Geymonds
-  SCP ESCALLIER, Les Molettes
-  BLANC-LAPIERRE Hervé, La Bourgeat
-  SCP ESCALLIER, Les contaminés
-  SCP ESCALLIER, Les Molettes

## Travaux

### Quand le projet devient réalité

Quatre années se sont écoulées depuis le lancement de l'idée de créer un nouvel espace associatif. Notre priorité était de pouvoir accueillir les enfants à la cantine. Depuis le 2 septembre, c'est chose faite et la cantine accueille entre 80 et 100 enfants par jour.



Ces nouveaux locaux offrent au personnel un cadre de travail plus agréable et aux enfants un espace plus convivial.



Par ailleurs, en ce qui concerne les salles d'activité du 1<sup>er</sup> étage, la plus petite est opérationnelle et quant à la deuxième, elle

nécessite encore des travaux. Merci aux associations de patienter encore un peu.

### Et d'autres projets se poursuivent...

En ce qui concerne les travaux de la route du Sauzet, suite à l'appel d'offre, l'ouverture des plis s'est faite mi septembre. Le début des travaux est prévu courant octobre. Ces travaux englobent la réfection des canalisations d'eaux potables et pluviales, le revêtement de la chaussée avec la création d'un cheminement piéton et le nouveau parking.

Ces travaux devraient débuter le 4 octobre pour une durée totale de 6 à 8 semaines en fonction des conditions météorologiques. La circulation sur cette voie communale sera donc coupée momentanément. La circulation en sens unique telle qu'elle était avant les travaux des bâtiments du Claret sera rétablie dès la fin des travaux.

Suite à une demande de l'Inspection du Travail, nous avons été dans l'obligation de mener une réflexion sur la **rénovation du chalet de notre alpage de La Pra** qui nécessitait par ailleurs une réfection complète de la toiture. Nous avons travaillé avec M. Lejeune, architecte, et le permis de construire a été validé en septembre.

Le projet d'aménagement de la bibliothèque présenté dans le RD 83 suit son cours. L'architecte nous a présenté son projet en septembre. Un permis de construire sera déposé prochainement.

### Sécurité routière

Des barrières de sécurité ont été installées sur la route du Mont au printemps. En effet, l'ancienne barrière en bois (de moins de 10 ans) était très endommagée et ne répondait plus aux normes actuelles. De plus, suite à une coupe de bois en amont, nous avons choisi de la prolonger. Nous avons fait le choix de la remplacer par une barrière métallique peut être moins esthétique mais dont le coût d'achat est inférieur de 30 à 40% et sa durée de vie deux fois plus longue.

Nous ne souhaitons pas multiplier plus que nécessaire ce type de sécurisation. Chaque point difficile sera étudié au cas par cas.

*Coralie et Thierry*

## En route vers le Parc Naturel Régional de Belledonne ? (PNR)

Depuis plus de dix ans, l'association Espace Belledonne qui regroupe 40 communes, œuvre au développement du massif de Belledonne, à sa promotion et à la valorisation de ses ressources naturelles. Les actions menées au sein de cette association ont contribué à faire émerger le projet de développement d'un PNR comme aboutissement d'un projet de territoire. La région Rhône Alpes s'est alors engagée à réaliser une étude sur la valeur du patrimoine du massif. (Déjà labellisé « Territoire Remarquable de Montagne » Cf. RD 80).

*« Un PNR est un territoire habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine ».*

Le PNR de Belledonne répondrait à un besoin de reconnaissance et de valorisation de ses richesses naturelles et culturelles. En effet, l'Espace Belledonne de par sa structure ne peut répondre pleinement à ces objectifs.



Le PNR est avant tout un outil pour gérer, protéger et mettre en valeur des grands espaces ruraux habités et non un espace naturel inhabité avec de fortes contraintes réglementaires.

Un PNR a 5 missions :

-  La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
-  L'aménagement du territoire,
-  Le développement économique et social,
-  L'accueil, l'éducation et l'information,
-  La mise en place d'actions expérimentales et innovantes.

Le PNR de Belledonne structurerait la chaîne de Belledonne dans sa globalité : 54 communes de l'Arc à la Romanche pour un total de 50000 habitants. Il rendrait plus lisible et plus pérenne les objectifs de l'Espace Belledonne et des intercommunalités du secteur.

Avec le soutien du Président de la région, Jean Jacques QUEYRANNE, l'Espace Belledonne a planifié les grandes étapes de ce projet.

Les conseillers municipaux de Revel et Saint Jean le Vieux ont été invités en juin dernier à une première réunion d'information et de présentation de ce projet. Toutes les communes du territoire seront consultées et devront se prononcer sur leur adhésion pour travailler autour du projet de Parc d'ici décembre 2010. En parallèle, la région conduit une étude sur les richesses naturelles de Belledonne et d'opportunité sur la faisabilité d'un PNR. Un tel projet demandera un travail de 4 à 5 ans pour être mené à bien.

Une charte devra être rédigée pour définir les objectifs à atteindre. Elle engagera pour 12 ans maximum tous les acteurs qui l'auront adoptée ainsi que l'Etat qui l'aura approuvée par décret.

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée du projet mais d'ores et déjà, vous pouvez consulter les sites suivants pour plus d'informations:

- [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)
- [www.projetdeterritoire.com](http://www.projetdeterritoire.com)
- [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

Vous pouvez également contacter la chargée de mission du projet :

Valérie LUCAS [projet-pnr@espacebelledonne.fr](mailto:projet-pnr@espacebelledonne.fr)

*L. Leroux, Th. Mazille*

## Natura 2000

Comme annoncé dans le Revel Dialogue de février 2010, l'embauche d'un animateur Natura 2000 à mi temps à la mairie de Revel a eut lieu. Stéphane Blaysat a rejoint les locaux de la mairie courant juin.

Le programme européen Natura 2000 concerne un réseau de 1740 sites en France couvrant 12,5% du territoire National avec pour ce qui nous concerne le site «Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon». En effet, certains milieux du site, comme les « érablais de ravin », les tourbières d'altitude ou les forêts de pins à crochets sont reconnus comme des habitats prioritaires à l'échelle européenne.

Natura 2000 permet un travail en concertation avec tous les acteurs présents sur le site en visant une conservation de la diversité biologique. Un Document d'Objectif fixe les actions à mener sur le site qui s'étend sur les communes de Revel, la Combe de Lancey, Saint Martin d'Uriage et Chamrousse.



Après une reprise de contact avec les différents partenaires, éleveurs ovins sur Revel et Chamrousse, forestiers, élus, chasseurs..., l'année 2011 sera une occasion de travailler sur les thèmes forts du site : alpages, sentiers et fréquentation, zones humides et forêts avec une mise en œuvre d'actions concrètes. Des actions possibles ont déjà été identifiées : « mises en défends » temporaire de zones humides d'altitude, actions de conservation sur la tourbière de l'Arselle, limitation de l'érosion sur les sentiers...

Stéphane Blaysat est joignable pour toute question ou information supplémentaire au

07 86 28 43 61

ou par e-mail :

[natura2000@revel-belledonne.com](mailto:natura2000@revel-belledonne.com).



## La rentrée 2010/2011

Le 2 septembre 2010, 195 enfants de Revel et de St Jean le Vieux sont rentrés à l'école de Revel.

Avant de présenter la nouvelle équipe enseignante, nous tenons à saluer Stéphane Jacquier qui a pris la Direction d'une école à Lancey. Il était resté 7 ans au sein de l'école et nous avons beaucoup apprécié de travailler avec lui. Ingrid Sgarra le remplace à la Direction de l'école maternelle. Elle accueille 25 enfants en petite section, Michèle Lacocque 22 en moyenne section, Agnès Féjot-Maquet (3/4 temps) et Caroline Candelier (1/4 temps) 18 en grande section.

En élémentaire, nous déplorons la fermeture d'une classe.

Nous souhaitons la bienvenue à trois nouvelles enseignantes : Caroline Candelier, Loriane Clocheau et Magali Schmit.

Françoise Gros accueille 26 CP, Sonia Faure 24 CP/CE1, Sandrine Rey (directrice) et Caroline Candelier 29 CE2, Loriane Clocheau et Christine Zampa 26 CM1, Magali Schmit (3/4 temps) et Caroline Candelier (1/4 temps) 25 CM1/CM2.

## Pendant les vacances des enfants...

Les classes de MS et GS ont été repeintes par l'entreprise DP Sorte pour un montant de 5202€.

Merci aux services techniques, aidés par les jeunes « jobs été », qui ont déménagé les classes et réalisé pendant les vacances les travaux souhaités par les enseignants. Merci également au personnel qui assure le ménage (Michèle, Christiane, Roseline, Mélanie et Christine) pour l'efficacité de leur travail.

*Coralie Bourdelain*

# CR des conseils municipaux

## Conseil du 01/07/2010

Présents : *Mireille BERTHUIN ; Guillaume CAPRON ; Henri-Pierre CHAPUIS ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY*

*Procurations : Coralie BOURDELAIN à Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET à Thierry MAZILLE*

*Secrétaire de séance : Patrick MIGNOT*

### Vente chalet Freydières

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 19 mai dernier par laquelle le Conseil Municipal l'autorisait à vendre une propriété communale à Monsieur et Madame MOSSET au lieudit « Les Granges de Freydières ».

Une erreur de numéro de parcelle s'étant glissée dans la rédaction de cette délibération, il convient de la rectifier en délibérant à nouveau.

Par conséquent, la propriété vendue à Monsieur et Madame MOSSET est extraite du plan de division établi par les géomètres experts SINTEGRA.

La parcelle d'origine est la parcelle B1881 d'une superficie de 7ha 27a 44 ; après division, la parcelle vendue à Monsieur et Madame MOSSET est cadastrée B1985 pour une contenance de 9a70, le surplus (7ha17a74) étant cadastré B1986.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à nouveau, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la vente de cette propriété.

### Approbation des avenants au marché de travaux de l'espace enfance

Le montant des premiers avenants au marché de travaux de l'Espace Enfance s'élève à 23660,37 € euros TTC, ce qui représente 3,44 % du marché initial déposé en Préfecture en mai 2009.

Ceux-ci représente des travaux supplémentaires demandés aux entreprises.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ces avenants.

### Délibération budgétaire modificative n° 1 budget principal

Un achat de logiciel pour l'animation avait été prévu au compte 2183 (matériel de bureau et informatique) ; la trésorerie nous ayant informé que cette dépense doit être imputée au compte 205 (concessions et droits similaires), il convient de basculer la somme de 1531 € du compte 2183 au compte 205. Décision acceptée à l'unanimité.

### Délibération budgétaire modificative n° 1 budget eau et assainissement

La somme prévue au compte 6811 pour régler la participation du budget de l'eau et assainissement au budget principal pour les frais de personnel n'étant pas suffisante, il convient d'établir une augmentation des crédits sur ce compte à hauteur de 425 € ; cette somme sera compensée par une recette complémentaire au compte 741 (prime d'épuration) puisque l'Agence de l'Eau nous octroie pour 2010 une prime supérieure à celle prévue.

### Demande de subvention travaux de confortement route forestière la Dhuy

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le problème rencontré sur les travaux réalisés en 2008 sous maîtrise d'œuvre DDAF pour le confortement de la route forestière de la Dhuy.

Un affouillement s'est produit sous le mur de gabions mis en place au bord du torrent du Domeynon et des traces d'érosion sont apparues en pied de gabions et menacent la stabilité de l'ouvrage.

La route permet l'exploitation forestière et supporte deux conduites d'adduction d'eau potable, la pérennité de l'ouvrage de soutènement est donc fondamentale.

Un bureau d'études a été missionné pour déterminer précisément les travaux de réhabilitation de l'ouvrage et en a estimé le coût.

Dépenses prévisionnelles	H.T.	TTC
Maîtrise d'œuvre	8350.00 €	9986.60 €
Relevé topographique	1069.39 €	1279.00 €
Travaux	32.000.00€	38272.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>41419.39 €</b>	<b>49537.60 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- charge Monsieur le Maire de trouver des financements pour aider la commune à réaliser ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à lancer le dossier de demande d'autorisation auprès de la Police de l'Eau,
- autorise Monsieur le Maire à engager les travaux une fois les financements trouvés.

### Conseil du 14/09/2010

Présents : *Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Olivier THIZY*

Procurations : *Guillaume CAPRON à Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER à Coralie BOURDELAIN ; Henri-Pierre CHAPUIS à Laurence LEROUX*

Secrétaire de séance : *Laurence LEROUX*

### Approbation des avenants au marché de travaux de la construction d'un espace enfance et associatif à Revel

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer les nouveaux avenants pour un montant total HT de 18.527.28.

Le total des avenants approuvés le 1er juillet et ce jour représente 5,56 % du montant total initial du marché s'élevant à 688.443,96 €.

### Contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire :

- à signer un contrat d'apprentissage avec Monsieur Zimmermann dans le cadre d'un diplôme de recherche technologique dans le domaine du Développement Durable,
- à demander une subvention européenne (Leader) pour le financement de ce contrat,

- à signer une convention avec la commune de St Martin d'Uriage avec qui ce contrat d'apprentissage sera partagé à mi-temps.

### Transformation du poste d'adjoint technique 2ème classe

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à transformer le poste d'adjoint technique 2ème classe mis à la disposition de la cantine. Ce poste était initialement pourvu par un agent parti à la retraite et sera pourvu par la personne qui le remplaçait pendant son congé maladie.

### Election d'un représentant à la commission locale d'évaluation des transferts de charge de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. le Maire pour être le représentant de la commune de Revel à la commission locale d'évaluation des transferts de charge de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

### Modification des statuts de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Grésivaudan visant à modifier l'annexe 1 des statuts (liste des compétences exercées).

### Délibérations budgétaires modificatives

1/ Suite à une erreur de rédaction de la délibération du 1er juillet le Conseil Municipal approuve à nouveau, à l'unanimité, la délibération budgétaire modificative n° 1 du budget eau et assainissement visant à augmenter le compte 6411 (et non 6811) d'un montant de 425 euros.

2/ Suite à une demande de la Trésorerie, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération budgétaire modificative visant à transférer des paiements imputés au compte 266 au compte 678 pour un montant de 8.121,56 euros.

# Service Animation Jeunes

Été 2010

## Vacances de juillet

### Centre de Loisirs Scoubidou:

Le centre de loisirs, à accueilli cet été en moyenne 22 enfants par jour, 25 la première semaine, 21 la deuxième et 20 la troisième.

En plus des jeux et activités manuelles organisés tous les jours par les animateurs et animatrices, les enfants se sont instruits et divertis à travers trois stages proposés, un par semaine. La première semaine, les intervenants de l'association « Sciences et malice » leur ont fait découvrir ou redécouvrir les sciences à travers différentes petites expériences. La deuxième semaine, les animateurs leur ont proposé une initiation aux arts du cirque. Et la troisième semaine, un intervenant magicien est venu leur apprendre quelques « trucs ».

Ces trois semaines ont été aussi agrémentées par des sorties à la journée ou à la demi-journée: ils sont allés visiter les jardins écologiques de l'association « Terre Vivante » sur le plateau du Trièves, puis sont partis se baigner au Bois Français et enfin ont passé une journée au parc de la tête d'or à Lyon.



### Camp 11-15 ans à Savines le Lac:

25 jeunes de la commune de Revel et de la commune de Chamrousse sont partis ensemble passer 10 jours sur les bords du lac de Serre-Ponçon, à Savines le Lac. Au programme, baignade dans le lac bien sûr, mais aussi descente de la Durance en rafting puis en hydrospeed. Ils sont aussi montés aux Orres faire de la luge d'été, ainsi que du paintball, ils ont visité le vieux village d'Embrun. Puis le

séjour s'est terminé par de la bouée tractée sur le lac, et le festival des acteurs de séries françaises, qui, au grand plaisir des jeunes, ont fait une séance de dédicaces et une soirée dansante! Ce qui a été parfait pour clôturer le séjour.

### Sorties ados:

La dernière semaine de juillet, 4 sorties à la journée ont été proposées aux ados. Ils ont fait une journée à Laffrey, avec des jeux et un accrobranche. Ils sont partis vers Morestel faire du karting et de la mini-moto, puis se sont baignés au lac de Paladru sur le trajet du retour. Pour les quelques uns qui voulaient, ils ont accompagné les plus jeunes du centre de loisirs au parc de la Tête d'Or. Et enfin, les jeunes sont montés une journée sur le plateau du Vercors, à la piscine de Villards de Lans.

## Vacances de la Toussaint

### Centre de Loisirs Scoubidou:

Le centre Scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans du 25 au 29 octobre. **Attention, il n'y aura pas de service de cantine durant cette semaine.**

Les inscriptions pour le centre auront lieu les 12 et 13 octobre de 14h à 18h30, au bureau du service animation de la mairie.

Comme chaque année, les enfants recevront la brochure du centre de loisirs directement à l'école avant le début des inscriptions.

**Merci de respecter les dates d'inscriptions et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.**

### Animations jeunes 11-17 ans:

Des activités et sorties vous seront proposées durant les vacances. Vous recevrez le programme comme d'habitude dans votre boîte aux lettres (Bulletin des jeunes).

Yann

# Mise en place d'une logique de développement durable à Revel

*Cet article présente la démarche retenue pour l'élaboration d'une logique de développement durable à Revel. Il est rédigé par Guillaume Zimmermann, étudiant en Master 2 d'Ingénierie du développement territorial à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble et stagiaire à la mairie entre Mai et Septembre 2010*

## Le Contexte

La Mairie de Revel se préoccupe, depuis maintenant plusieurs années, d'intégrer les objectifs du développement durable (DD) dans la conduite de ses projets.

Elle s'est un temps portée vers la mise en place d'un agenda 21 sur la commune. Mais après quelques études sur le sujet, elle a préféré adopter une logique plus souple pour une question de coûts et de facilité de mise en oeuvre.

J'ai donc pu initier la démarche retenue lors d'un stage de fin d'étude proposé par la mairie de mai à septembre 2010.

Cette démarche constitue une alternative aux mises en place lourdes d'agenda 21 pour des communes de petite taille, en proposant une organisation et des plans d'actions autour du DD.

Ma mission était notamment de répondre aux interrogations des élus quant à l'intégration des principes du DD dans la conduite des projets, dans le fonctionnement de la mairie et dans ses relations avec les acteurs du territoire et en particulier avec les associations.

## La conduite de la mission

Durant l'ensemble du stage, j'ai été encadré par les membres élus de la commission développement durable : Bernard Michon, Mireille Berthuin, Henri-Pierre Chapuis, Dominique Maillet, Patrick Mignot et Olivier Thizy.

Depuis maintenant plusieurs années, les associations sont les acteurs privilégiés de la

démocratie participative, relais entre les habitants et le Conseil Municipal.

C'est pour cela que l'analyse des particularités générales de la démocratie participative (organisation, fonctionnement, problèmes et besoins), s'est faite essentiellement grâce aux entretiens avec une grande partie des associations de Revel.

La mairie a également voulu impliquer les entreprises de Revel dans la démarche de gouvernance. J'ai donc pu conduire des entretiens avec quelques entreprises de la commune. De plus, nous avons organisé la première réunion interentreprises de Revel qui a permis de présenter la démarche aux entrepreneurs, puis de mener un débat sur les besoins et actions possibles autour du développement durable.



Cette démarche d'analyse des canaux de démocratie participative, a permis d'identifier 3 objectifs d'amélioration :

- La redéfinition du rôle des élus référents des associations ;
- La réalisation d'au moins une réunion individuelle par association et par an ;
- Une meilleure implication des associations volontaires dans les projets de la mairie.

Mais surtout, cette démarche a permis de relever les besoins et attentes des associations et des entreprises. Un tableau d'actions futures a été élaboré. Ces actions vont être analysées lors d'une réunion développement durable avec tous les élus, pour retenir les actions les plus importantes à conduire rapidement par les élus et le personnel de mairie.

Une autre partie de ma mission a été l'analyse du fonctionnement interne de la mairie. Elle s'est portée sur le fonctionnement des services ainsi que sur les actions en cours.

Différentes fiches ont donc été créées pour formaliser et tenter de rendre pérenne un fonctionnement dans une logique de développement durable.

Les fiches de procédures ont pour objectif la formalisation, l'amélioration et la pérennisation des relations mairie-acteurs du territoire.

Des fiches actions vont servir à l'analyse des différentes actions menées selon les critères du développement durable (social, économie, environnement). Elles constitueront un référentiel permettant l'évaluation puis l'amélioration de nos pratiques. Les actions suivantes ont été sélectionnées :

- Eclairage public
- En marche vers le bio à la cantine
- Transports adaptés à la demande
- Transports pour personnes à mobilité réduite
- La circulation piétonne
- Soutien à l'installation de commerce de proximité
- Traitement de l'eau
- Construction maison Guimet
- Gestion des déchets
- Etude de l'agrandissement de l'école
- Etude de la phase 3 des logements sociaux
- Bibliothèque
- Chalet de la Pra
- Accessibilité bâtiment public
- Maintien à domicile
- Etude locaux inter-entreprises
- Revel dialogue
- Communication via internet (site et liste)
- Maintenance réseau d'eau potable
- Relation mairie-entreprises

- Relation mairie-associations
- Procédure d'achats responsables
- Action sans produits phytosanitaires

## Poursuite du travail de stage

Au fur et à mesure de l'avancée du travail, nous sommes aperçus de l'étendue de la tâche à accomplir, pour que la mairie de Revel prenne réellement et de façon pérenne en compte les principes du développement durable, dans l'ensemble de son fonctionnement et de ses actions.

Le temps du stage nous a paru bien trop court pour mener à bien ces actions. A titre de comparaison, il faut savoir que la mise en place d'un agenda 21 sur une commune, nécessite habituellement plusieurs années.

Pour cette raison le travail se poursuivra par la création d'un poste de DRT (Diplôme de Recherche Technologique) sur les territoires de Revel et de Saint Martin d'Uriage en lien avec l'ensemble des communes du massif et de la Communauté de Communes. Je porterai donc cette mission en DRT d'Oct 2010 à Oct 2011.

Sur Revel, l'objectif sera de poursuivre la démarche entreprise : de favoriser le lien entre les différents acteurs de la commune (associations, entreprises, habitants, mairie), de finir l'élaboration de fiches actions et de conduire différentes actions sélectionnées.

Je tiens à remercier tous les élus et le personnel de la mairie de Revel pour leur aide précieuse tout au long du stage. Je remercie également les différents acteurs du territoire de Revel (associations et entreprises) ayant contribué au bon déroulement de la mission. Je tiens également à remercier l'ensemble des élus de Saint Martin d'Uriage ayant contribué à la mise en place du futur DRT.

*Guillaume ZIMMERMANN*



# Nos déchets en question

Un petit point sur les déchets végétaux et ménagers. Une tentative de montrer que nous avons tous une bonne partie des cartes en main pour diminuer notre empreinte écologique.

*Dominique Maillet*

## La bonne vieille tradition du feu

La pratique du brûlage des déchets végétaux semble avoir largement diminué sur Revel et pour encourager cette tendance il nous semble important de rappeler le contexte, la législation et les alternatives possibles.

## La nocivité du brûlage

Le brûlage à l'air libre de végétaux, activité courante et à première vue anodine, participe aux émissions pour plusieurs polluants, dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les HAP, dioxines et furanes. Les conditions de brûlage des déchets verts sont très peu performantes et émettent nombre d'imbrûlés, notamment si les végétaux sont humides.

**Quelques repères :** Un seul feu de 50 kg de végétaux humides équivaut en matière de particules à : 22 000 km parcourus par une voiture essence récente et 3 500 km pour une voiture diesel récente ; 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel

L'argument des brûleurs récalcitrants qui prétendent que l'aller retour à la déchetterie serait plus polluant que leur feu de végétaux est donc largement battu en brèche.

Source : <http://www.atmo-rhonealpes.org>

## La réglementation

Les communes de moins de 2000 habitants bénéficient par arrêté préfectoral d'une dérogation à l'interdiction

du brûlage des déchets végétaux tout en considérant que leur valorisation par le compostage individuel ou collectif (déchetterie) doit être privilégié :

- ⚡ Seuls les déchets de bois à éliminer suffisamment secs seront brûlés pour diminuer au maximum la fumée, (et les rejets de particules).
- ⚡ Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse, verdure...) est interdit.
- ⚡ L'adjonction de tous produits pour activer la combustion est interdite.

**Le feu est interdit du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre.** En dehors de ces périodes, le feu ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et son extinction devra avoir lieu avant 20 heures.

En conclusion, le brûlage ne doit entraîner pour le voisinage et les usagers des axes routiers aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées. Pour cela, le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des habitations. Les activités forestières et agricoles ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté.

## La solution broyage

Une part importante des déchets végétaux est constituée de branchage et peut être broyée puis étendue sur les massifs. Cette solution a le gros avantage de conserver l'humidité et de limiter la pousse des mauvaises herbes. Mieux encore elle peut dans certaines conditions constituer un remarquable engrais (voir la technique du BRF ou Bois Raméal Fragmenté).

Le prix des broyeurs est devenu très abordable mais par expérience, il peut être intéressant de partager l'achat d'un broyeur plus haut de gamme entre voisins (en vente chez des spécialistes).

La Communauté de Communes Le Grésivaudan travaille à la mise en place d'un service de broyage à domicile pour éviter le transport en déchetterie.

## Le compostage

Une fois les branchages évacués, restent les mauvaises herbes et les déchets ménagers. Nos jardins revelois ont en immense majorité la possibilité d'accueillir un compost dans un bac prévu à cet effet ou sur un simple tas dans un coin du jardin (ou plutôt 2 tas pour permettre une rotation).

Des formations au compostage sont proposées sur le site du Siciomg. Pour ceux qui pensent avoir un trop petit jardin, on notera la dernière mode parisienne du lombricompostage qui se pratique sur un balcon.

## La solution Déchetterie

Contrairement à certaines idées reçues, le transport en déchetterie, fut-elle à Crolles, est dans tous les cas infiniment moins polluant que le brûlage de déchets verts.

Aujourd'hui la bonne nouvelle est que toutes les déchetteries du périmètre de la communauté de Commune et notamment celles de Saint Martin d'Uriage et Saint Ismier en plus de Crolles sont ouvertes à tous ses habitants.

### Déchetterie de Saint Martin d'Uriage

La Ronzière Route du Faux Tél. 04 76 59 70 01  
Ouverture : lundi, mercredi, vendredi, samedi  
Été : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30  
Hiver : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

### Déchetterie de St Ismier

Chemin du Pré Diot Tél. 04 38 72 94 30  
Ouverture : Lun, merc, vend : de 14h à 19h,  
Mar, jeu : 17h à 19h, Sam : de 9h30 à 19h

### Déchetterie de Crolles

Derrière Géant Tél. 04 76 08 03 03.  
Ouverture 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45

**Attention**, en plus d'horaires plus restreints, la déchetterie de Saint Martin d'Uriage a une palette de déchets acceptés sensiblement plus réduite. Elle n'accepte notamment pas le bois, l'électronique, l'électroménager et le tout venant incinérable. Autant de **déchets** qu'il faut continuer à emmener à Crolles

### Renseignements :

Le Gresivaudan : 04 76 08 04 57  
<http://www.le-gresivaudan.fr/-Dechetteries->

## Ramassage des ordures

Nouveaux horaires pour le ramassage des ordures ménagères

- ☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h00 à 11h00.
- ☑ Autre poubelle : Lundi de 4h00 à 11h00.

## Rappel sur les gros objets

Les services techniques de la commune continuent malheureusement à devoir ramasser les dépôts non collectés lors des gros objets.

Rappelons que les objets suivants ne sont pas collectés lors des ramassages et doivent être apportés en déchetterie :

Gravats, pneus, roues et moteurs de voiture, batteries, peintures, huiles, ferrailles de plus de 2 m, objets dont le poids est supérieur à 75kg, sanitaires, pots de fleurs en terre cuite, déchets de jardins.

## Le tri, un état d'esprit

Même si la qualité du tri est plutôt moins mauvaise à Revel que dans beaucoup d'autres communes, il faut reconnaître que nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Il suffit d'ouvrir les containers bleus sur les aires de regroupement pour s'en convaincre.

Quelques règles de tri :

- les emballages en carton propres, les boîtes métalliques, les bouteilles en plastique. **Tous les autres emballages en plastique ainsi que le polystyrène vont dans la poubelle classique.**
- Ne pas mettre de verre, de journaux ou de magazines dans la poubelle bleue.
- Les emballages recyclables sont à mettre dans la poubelle bleue en vrac et surtout pas en sac.
- Ne pas déchirer les emballages.
- Ne pas imbriquer les emballages.



Toutes les infos sur

<http://www.siciomg.fr/spip.php?rubrique6>



# Transport



Comme partout sur l'agglomération Grenobloise, le trafic routier sur la route de Revel et celles du Grésivaudan augmente avec ses impacts néfastes sur notre environnement et la sécurité des personnes.

La voiture reste un réflexe pour nos déplacements quotidiens mais même si le tram n'arrive pas à notre porte, il existe aujourd'hui des solutions alternatives.

Dominique Maillet

## Une métrovélo box à Domène

Vous connaissiez probablement les vélo jaunes de la métro, en location, de la demi journée à l'année. Ce service n'était malheureusement accessible qu'aux stations de la gare SNCF de Grenoble et sur le campus. Aujourd'hui, la métro innove avec la Métrovélo Box.

La Métrovélo Box., c'est un service « deux en un » :

- 🚲 une possibilité de location en courte ou longue durée de vélo, avec des modalités d'utilisation simplifiée,
- 🚲 l'offre d'un service de consigne pour votre propre vélo.

Une de ces petites boîtes est aujourd'hui disponible à Domène, sur le petit parking à côté de l'arrêt du 41.

Un certain nombre de revelois descendent aujourd'hui de chez eux en voiture pour prendre le bus à Domène. Désormais ils pourront aussi prendre leur vélo (ou un métrovélo) laissé pendant la nuit dans le Métrovélo Box.



## La location de vélo en aller-retour

Vous prenez un vélo pour un déplacement dans la journée et vous le ramenez obligatoirement sur cette station dans un délai de 24H. Deux formules d'accès, pour une utilisation épisodique avec un code d'accès ou pour une

utilisation tout au long de l'année avec une carte d'abonnement.

## La Consigne individuelle

La solution idéale pour votre trajet quotidien commencé en voiture ou en tram et terminé avec votre vélo sécurisé.

Une consigne individuelle sécurisée vous sera attribuée pour la durée que vous choisirez de 1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an. L'attribution se fera dans la limite des places disponibles sur chaque station.

Renseignements 0820 22 38 38

<http://www.lametro.fr/463-metrovelo-grenoble.htm>

## Les transports en commun depuis Revel

### les bus scolaires

Tout revelois peut emprunter les bus scolaires. Ils descendent tous les matins du lundi au vendredi. Ils se prennent aux arrêts signalés (7H05 et 7H25 aux Roussets, 7H20 et 7H40 au village pour la descente, 18 heures devant le « Coq Hardi » à Domène au retour). Le prix d'un trajet est de 2,90 euros et 2 euros pour les étudiants et tarifs réduits. Aucun titre de transport «Trans'grésivaudan» n'est délivré dans le bus. Le bus est gratuit si vous avez un abonnement au réseau Transisère.



### Le transport à la demande (TAD)

Le transport à la demande (TAD) est conçu pour faciliter l'accès aux commerces et services. Il **circule uniquement si au moins un appel** d'un usager a été préalablement enregistré. 3 A/R sont programmés entre Revel et Domène. Renseignements : **0 810 12 12 33**

## Les transports en commun à partir de Domène

L'offre s'est étoffée avec notamment la possibilité de rejoindre la rive droite sans passer par Gières.

🚌 Pour Meylan et l'Itec-bois fleuri, un bus part le matin à 7 h 30 devant l'annexe de la mairie.

🚌 L'Express Tencin-Grenoble gare avec arrêts notamment à Domène (arrêt provisoire devant l'annexe de la mairie également), les Sablons et Chavant. 22 passages par jour avec une fréquence de 15 à 60 mn.

🚌 Le 41 se prend derrière l'église et va à Grenoble, place du Dr Martin, en passant par Gières où l'on peut prendre le tram ou le train après 10mn de marche.

🚌 Le G61. Depuis Domène, il relie dans un sens Innovallée et dans l'autre Crolles, La Terrasse puis le Touvet. Toutes les 10 mn aux heures de pointe. 10 mn pour aller sur la Zirst Est, 30 mn pour aller à ST Crolles. Horaires détaillés sur le site du Gresivaudan.

<http://www.le-gresivaudan.fr/-Le-reseau>

### A noter

👉 Le projet de réouverture de la gare SNCF de Domène est toujours « sur les rails ». Il prend plus de temps que prévu car inséré dans le projet plus global d'électrification de la ligne. La gare reste ouverte pour l'achat des billets du lundi au vendredi de 10 à 12 H et de 14 à 17 h10.

👉 Le 6070 dont le taux de remplissage n'était pas satisfaisant a perdu sa branche Gières - Le Versoud, il ne circule plus aujourd'hui qu'entre la gare de Gières et Innovallée.

## Covoiturage

De nombreux revelois travaillent aux mêmes endroits : à Innovallée (Meylan et Montbonnot), à Crolles ou sur la presqu'île scientifique de Grenoble. Pourquoi ne pas en profiter pour partager sa voiture ? Voici quelques conseils à respecter :

👉 Commencez doucement : un ou deux jours par semaine est déjà un bon début. Le covoiturage reste un mode de transport alternatif.

👉 Respectez vos engagements : évitez de faire attendre.

👉 Gardez de la flexibilité : Un imprévu est toujours possible, un petit mail au moment de partir du travail.

👉 Parlez vous : Ne gardez pas pour vous les éventuels désaccords.

Même si la plupart des intéressés se connaissent à Revel, un site de covoiturage géré par La Roue Verte est accessible depuis le site du Grésivaudan.

<http://www.co-voiturage-gresivaudan.fr/>

*Dernière minute Innovallée vient de mettre en œuvre un système de covoiturage couplé avec un système de messagerie*

## ...et toujours le Stop

Pendant longtemps réservé aux collégiens, lycéens et autres étudiants, le stop progresse et est aujourd'hui utilisé de façon régulière par quelques Revelois, plus proches de la retraite que des bancs de l'école.

Le modèle a ses limites car moins facile à pratiquer en habitant la Sarazine que le centre bourg, et à 22 h 00 qu'aux heures de bureaux.

Il reste pourtant une alternative intéressante au « tout voiture » :

👉 Il est beaucoup plus souple que le covoiturage classique,

👉 il améliore le bilan carbone du stoppeur et celui du conducteur

👉 il crée du lien entre les revelois souvent content de pouvoir échanger pendant les 10mn de trajet.

Seul petit risque, la déception de voir un conducteur de vos connaissances détourner chastement la tête comme s'il ne vous avait pas vu.

# Nos petites entreprises

Continuons notre coup de projecteur sur les « entrepreneurs » de Revel (voir notamment le RD d'oct 2009). Fabrication de glaces artisanales, coiffure à domicile, entretien de jardins, tonte de moutons, nous avons déjà pu constater que les Revelois ne manquaient pas d'imagination et d'esprit d'entreprise. Continuons dans cette édition avec Emilie, esthéticienne à domicile, Ludovic, éleveur et Mathilde qui propose ses chambres d'hôtes.

N'hésitez pas à nous contacter pour présenter votre activité dans le Revel Dialogue

Rappelons d'autre part que le site Web de Revel recense les artisans et prestataires de services habitant Revel. Contactez le Webmaster pour présenter votre activité [www.revel-belledonne.com/-Services-divers-.html](http://www.revel-belledonne.com/-Services-divers-.html).

*Dominique Maillet*

## Emilie, esthéticienne à domicile

De la jeune femme à la retraitée, il n'y a pas d'âge pour utiliser les services d'une Esthéticienne. Non, il n'y pas d'âge pour se faire plaisir.

Un certain nombre de Reveloises l'ont bien compris et font régulièrement appel à Emilie, pour un maquillage, une épilation, un soin du corps ou du visage,

Bien s'occuper de ses clients, Emilie en a le goût mais c'est justement pour être plus proche encore de ses clientes qu'après 7 ans de pratique en cabinet, elle a choisi de se lancer dans l'activité d'esthéticienne à domicile.

Installée depuis 4 ans sur Revel c'est tout naturellement parmi les Revelois ou plutôt les Reveloises qu'elle compte la grosse majorité de ses clientes. Des habituées qui recourent à ses services en moyenne une fois par mois pour 2 à 3 soins. Pour d'autres c'est une occasion particulière comme un mariage ou une fête de famille

Pas besoin d'infrastructure particulière, Emilie arrive chez vous avec tout son matériel, valise à roulettes et table de soin pliante. Pour le reste, pas d'inquiétude, elle connaît son métier.

## Ludovic, éleveur

A 23 ans, fils d'agriculteur, Brevet Professionnel de responsabilité d'exploitation agricole en poche, une voie naturelle aurait été pour Ludovic Turenne de continuer l'exploitation de la ferme familiale.

En plus de la passion pour l'agriculture, Ludovic devait aussi avoir l'esprit d'entreprise car il fut en 2009 l'un des 5 agriculteurs à monter sa propre exploitation en Belledonne.

Le voilà aujourd'hui à la tête de la ferme des Bichet, avec pour l'instant 9 vaches allaitantes nourries à l'herbe de Revel (sans concentré). Il vend sa production en direct aux Revelois et dans le proche Grésivaudan : de la viande de bœuf et du veau rosé (8 à 10 mois) emballée sous vide ainsi que de la viande d'agneau à la découpe ou en demi-carcasse.

Une activité agricole ne se monte pas d'un seul coup. C'est la raison pour laquelle, Ludovic tout comme son père et beaucoup d'agriculteurs de nos régions de montagne, pratique la pluriactivité. Pendant 3 mois d'hiver, il est perchman à Chamrousse et le reste de l'année, il a un contrat mi temps d'employé communal à la Combe de Lancey.

*L'Étincelle de beauté*  
*esthéticienne à domicile*

*Casanova Emilie*  
06 70 45 52 66

contact@letincelledebeaute.com  
www.letincelledebeaute.com



Ludovic a bien compris que pour vivre de sa production il doit produire de la viande de qualité, c'est pour cette raison qu'il travaille pour l'obtention d'un label « Agriculture de Montagne ». Un label qui nécessite notamment d'intégrer les préoccupations liées au Développement Durable et de chercher à favoriser le maintien de la biodiversité et du patrimoine.

La partie n'est pas pour autant gagnée car si, grâce au bouche à oreille, la viande se vend très bien, la difficulté vient surtout de la terre comme pour beaucoup d'agriculteurs. Pour nourrir un troupeau, il faut en effet 1 hectare par mère et avec une quinzaine d'hectare en location sur Revel, la marge de progression pour son troupeau est faible. Pour vivre sur son exploitation il lui faudrait 30 à 40 vaches - faites le compte !

Pour contacter Ludovic : 06 28 40 34 44

## Les Prés en Belledonne

Début 2010, j'ai eu le grand plaisir d'ouvrir trois chambres d'hôtes à Revel au lieu dit « sous les prés Faures » d'où le nom que nous avons décidé de donner à notre maison d'hôtes : Les Prés en Belledonne.

L'idée de créer une maison d'hôtes me trottait dans la tête depuis des années. Les enfants étant indépendants, c'était le moment de m'atteler au projet. Depuis mon domicile de Crolles, je recherchais alors dans le balcon de Belledonne la propriété à restaurer qui me permettrait de concrétiser ce projet et plus particulièrement à Revel. Avec mon mari, nous sommes en effet tombés amoureux de Revel : la campagne aussi proche de la ville, le calme dans un environnement dynamique et toutes ces possibilités de ballades en montagne...

Monsieur le Maire dont j'ai sollicité l'aide a très bien accueilli l'idée des chambres d'hôtes. Il a alors conforté ce qui commençait à germer chez nous : si nous ne trouvons pas d'ancien à restaurer, pourquoi ne pas construire ? Cela nous permettrait d'aménager la maison exactement comme nous le voulions !

Et voilà, le terrain trouvé, il ne restait plus qu'à concevoir notre nouvelle demeure. Pour cela, nous avons fait naturellement appel à Roland SIONNET que nous connaissions comme architecte et qui se trouvait habiter presque en face de chez nous aux Faures ! Le projet qu'il nous a dessiné nous a plu immédiatement. Les travaux ont pu commencer,

réalisés surtout pour le gros œuvre et la charpente par mon mari et mes fils et au bout de 3 ans ...

Les premiers hôtes sont arrivés en février : des grenoblois à la recherche d'un petit coin de campagne, suivis de lyonnais au retour de Chamrousse puis d'autres et d'autres encore : séjour sportif, voyage d'affaire, visite familiale ou simplement halte sur la route des vacances, c'est toujours l'occasion de rencontres conviviales et enrichissantes et un grand plaisir de contribuer à créer du lien entre les gens d'horizons parfois très différents.

Cette première saison de vacances d'été a été satisfaisante et mes chambres étaient bien souvent toutes occupées non seulement grâce aux gîtes de France mais aussi aux autres hébergeurs, commerçants, restaurateurs, à la mairie et aux Revelois. Je tiens ici à remercier chacun et aussi plus largement toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre projet, et aussi nos voisins pour la patience dont ils ont fait preuve face aux désagréments causés par les travaux.

Les vacances terminées, j'aimerais me faire connaître aussi d'une clientèle en déplacement professionnel qui, je suis sûre, appréciera de venir se ressourcer en montagne aussi près de la ville. Si certains d'entre vous pensent que cela pourrait intéresser leur entreprise, c'est bien volontiers que je vous propose de venir visiter la maison et de vous remettre une petite brochure présentant les chambres d'hôtes.



Nos 3 chambres sont labellisées « Gîtes de France, 3 épis » et vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur le site [www.gites-de-France-isere.com](http://www.gites-de-France-isere.com) Gîte N° 334050

Mathilde Laurent - Tel : 04 76 92 18 40

# La vie des associations

## La Fraise des Bois C'est moi qui l'ai fait !



C'est la rentrée aussi à l'atelier de la Fraise des Bois, qui rouvre ses portes pour une nouvelle année créative. Petits et grands peuvent donc de nouveau venir découvrir ou approfondir les joies du bricolage et du « fait maison », que la société de consommation tend à faire disparaître.

Mais qu'est-ce qu'on y fait exactement, dans cet atelier ? sa boîte à lettres, le nichoir de l'hiver, son avion à réaction, sa maison de playmobil ... et même son collier de perles !

Mais avant tout, on y apprend l'attention, à travers la relation aux outils et aux machines ; l'observation des différentes essences de bois que l'on va utiliser ; on y développe ses capacités de construction, de créativité en personnalisant sa déco ou ses jouets ; on y hume avec délice l'odeur des copeaux ... Et surtout en ressort en claironnant fièrement : « C'est moi qui l'ai fait ! »

Tout ceci autour d'un matériau multiple, vivant, local, vieux comme le monde et pourtant incontournable pour l'avenir de notre planète.

Et si la consommation de proximité et la fabrication locale sont des thèmes qui vous sont chers, vous pourrez bientôt consulter sur le site de la mairie les réalisations de l'atelier en photos. Pensez-y pour des cadeaux et décorations de Noël personnalisés !

L'atelier est ouvert aux adultes, selon une formule à la carte qui permet à chacun de participer selon ses projets et sa disponibilité, les lundis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h30, et ponctuellement le samedi matin, sur inscription.

Prochains samedis ouverts : les 2 et 9 octobre, les 20 et 27 novembre.

Et nouveauté 2010, pour les enfants qui n'ont pas pu ou pas souhaité s'inscrire à l'année, une séance est prévue un mercredi sur deux de 13h30 à 15h30, sur inscription.

Inscriptions et renseignements auprès d'Isabelle Poulain : 04 76 89 87 47



A decorative advertisement for a hair salon. The text is written in a cursive, pink font. It includes the name 'Véronique Coiffure', a phone number '06.81.44.73.46', and lists services: 'Coiffure à Domicile', 'Homme - Femme - Enfant', and 'Coiffure de Mariage - Chignons'. There is a small logo with the letters 'VC' and a butterfly.

## Nouvelle année, nouvelle cantine

Le 2 septembre 2010, 1er jour de la rentrée scolaire les petits gourmets de Revel ont eu la joie et la surprise d'inaugurer la nouvelle cantine. A nouveau bâtiment, nouvel équipement.

La mairie de Revel et l'A.R.S.R- St Jean Le Vieux se sont engagés dans le chemin de la modernité et de la fonctionnalité, avec le concours de Sébastien GAYET, habitant de notre commune et professionnel des métiers culinaires.

Grâce à l'investissement de Coralie BOURDELAIN, qui a suivi le projet de A à Z, nous accompagnant jusqu'à la veille de l'ouverture de la cantine, le bâtiment tant espéré a pu ouvrir ses portes le jour J et accueillir les premières impressions des petits puis des grands.

Ce jour là Sylvie a pu inaugurer son magnifique four et sa nouvelle cuisine, avec un peu de stress et beaucoup d'impatience.

Les conditions sont maintenant réunies pour accueillir les 100 enfants qui déjeunent tous les jours à la cantine.

Le bureau de l'ARSR - St Jean le Vieux souhaite prochainement convier les parents à son Assemblée Générale au cours de laquelle ils pourront bénéficier d'une visite guidée.

La date prévue courant novembre 2010 vous sera communiquée comme d'habitude sur le portail de l'école et dans les cartables.



## Mots d'enfants relevés le 1er jour de cantine

Raphael : C'est beau mais tu sais qui a fait le sol ???

Marie : J'adore ça avec la peinture les portes elles sont toutes rouges

Zélie : C'est beau comme ils ont mis les lumières

Eva : C'est trop de la balle

Yoshka : Surtout, ça me casse pas les oreilles

Mathilde : En plus le blanc et le rouge cela va trop bien ensemble

Lucie : Moi je boude

Et la palme à Louis qui a perdu une canine sur la première bouchée !

## L'approvisionnement du restaurant scolaire

Depuis plusieurs années les approvisionnements du restaurant scolaire s'orientent vers de plus en plus d'achat de produits biologiques et/ou produits locaux.

La viande de bœuf, environ 20 kg par mois, est achetée auprès des fermes Gayet de Revel et Robert de Murianette. Les volailles viennent de l'épicerie de Revel. Le porc et l'agneau sont de provenance française. Le pain est acheté à la boulangerie de Revel, qui fait désormais 2 jours de pain à la farine bio.

Une ou deux fois par an sont faites des commandes d'épicerie bio, auprès de Biocoop. Ils livrent la farine, les pâtes, le riz, les produits secs, mais aussi du fromage blanc ou sec et des compotes.

Les fruits sont achetés soit auprès d'un producteur bio (AMAP) soit auprès d'un grossiste qui livre également les légumes. Les pommes de terre ont été achetées l'an dernier à St Martin d'Uriage.

Pour la semaine du goût, du 9 au 17 octobre, les menus seront préparés avec des produits des fermes de Belledonne.

## Semaine du Goût du 9 au 17 octobre Animation avec le restaurant scolaire :

Les menus du restaurant scolaire seront confectionnés à partir de recettes inspirées par des titres de romans, de bandes dessinées ou de films.

Un travail avec les enfants sera fait pour composer les menus inspirés de ces livres ou films. Les produits seront achetés dans les fermes de Belledonne.

### Animation tout public :

La bibliothèque participera aux recherches de livres et de bandes dessinées.

Le samedi 16 octobre, sur le marché, elle présentera les livres et les menus associés, pour une dégustation sur place.

Rendez-vous donc nombreux sur la place du marché ce jour là.

Certaines d'entre elles vous ont peut être manquées : soupe à l'oignon, vide grenier, fête de la pomme, Noël des enfants, etc.



Si vous voulez les voir à nouveau programmées ou en créer de nouvelles, merci de prendre contact avec M. SEON au 04 76 89 83 16

ou [patseon@free.fr](mailto:patseon@free.fr). Nous pourrions dans ce cadre organiser l'assemblée générale au mois de novembre pour l'année 2011.

## Comité des fêtes

Préparation de l'Assemblée Générale

Petit rappel, l'activité du comité des fêtes s'est mise en veille à cause d'un manque de volontaires pour organiser les manifestations.

samedi 9 octobre, 18h  
salle de l'Oursière  
derrière la mairie



# Revel



## BALLADES MUSICALES

Dans cette veillée, il faudra donner du souffle, de la voix et du cœur à l'ouvrage, tout en gardant une oreille attentive à son entourage. Exercice périlleux qui vous sera proposé au cours de deux ateliers :

- Atelier de mise en voix : venez apprendre à optimiser votre voix grâce à la position du corps, la respiration, la résonance, l'articulation...
- Atelier pratique instrumentale : tous les amateurs de musique sont invités à venir faire un boeuf quelque soit leur niveau de pratique.

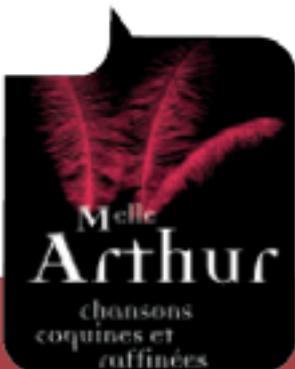
Juste après le buffet, la chorale de Revel "A travers chants", accompagnée d'autres choristes du village vous présentera un petit répertoire de chants travaillés pour l'occasion.

## Dressez le buffet...

...car tous arrivent les bras chargés de salades composées, tartes sucrées et salées, desserts fruités ou chocolatés, bouteilles colorées... et autres curiosités à déguster.

## Le cabaret de M<sup>elle</sup> Arthur

Chansons coquines et raffinées  
Jocelyne Tournier (chant) et Jean-Marc Toillon (piano)  
Un spectacle pour une voix et un piano, un moment drôle et impertinent autour de chansons éclectiques toutes revisitées, Boris Vian Wagnérien, Yvette Guilbert vocalisant et Offenbach presque Grivois... du lyrique très décalé. Entre improvisation et précision d'horloge, difficile de s'y retrouver... Une chose est sûre, M<sup>elle</sup> Arthur connaît son cabaret !



Entrée libre en amenant un plat à partager  
Réservation fortement conseillée (nombre de places limité) à la mairie :  
04 76 89 82 09  
Cette veillée est proposée par la chorale de Revel avec la complicité de la commune.

## ESACALADE - CANYONING

### L'escalade au ROC : c'est reparti !

Fort de 26 inscrits au cycle automne 2009, nous avons cette année 36 inscrits pour le cycle automne 2010. La mixité est de mise : adultes et enfants, débutants et grimpeurs aguerris.

Comment ça se passe ? L'escalade se déroule en falaise équipée, ou, si la pluie menace, sur structure artificielle en salle à espace Vertical à Saint Martin d'Hères. Le ROC fait appel à Yann Lefort depuis voilà 6 ans. Yann est moniteur d'escalade et canyoning (Brevet d'Etat) et réside à REVEL avec sa compagne Alexandra, elle même monitrice. Yann fournit tout le matériel nécessaire : casque, baudrier, chaussons, corde, dégaines et mousquetons. La plupart du temps nous bénéficions du mini-bus de la mairie (9 places) pour véhiculer le groupe. Toutefois, pour des questions de sécurité et de confort à l'encadrement, ce groupe est limité à 8 participants. Aussi, cette saison, nous ferons donc appel à 5 moniteurs / monitrices, qui répartiront les grimpeurs par âge, niveau et affinité, car des cordées de copains existent déjà !



C'est quand ? Il y a un cycle à l'automne (5 samedi après-midi consécutifs, du 25/09 au 23/10), un cycle hiver (en salle, 5 séances le vendredi soir pour grimpeur en tête autonome), un stage aux vacances de Pâques puis un

nouveau cycle au printemps de 5 séances les samedi après-midi.

### Le canyoning au ROC : ça décolle !

Yann possède également son monitorat en canyoning et propose ponctuellement des sorties canyoning.

Mais c'est quoi ? C'est presque le même matériel, mais au lieu de grimper au sec sur du rocher avec une corde, on descend dans l'eau des canyons en alternant, saut dans des vasques, rappel sur corde, toboggan tête en bas ou tête en haut et visite de grotte aquatique. Froid ? Pas du tout : on a tous une combinaison thermique étanche, un casque, un baudrier, 2 longes, un culotte pour le toboggan et le sourire pour saluer chaque saut. C'est dangereux ? Demandez aux enfants ....

C'est quand ? Cette année, 2 sorties ont été organisées le 3 juillet (massif des Bauges, 12 enfants + 2 adultes) et une 2<sup>ème</sup> sortie le 11 sept avec 11 enfants et 2 adultes. (Vercors). D'autres sorties seront planifiées pour adultes et/ou enfants en juin 2011, dates à planifier. Surveillez les brèves !



Au fait : ça coûte combien ? Le ROC fait appel à des intervenants professionnels brevetés. La cotisation pour 5 sorties est basée sur un moniteur pour 8 participants maximum. Au-delà, un 2<sup>ème</sup> groupe doit être constitué et ainsi de suite.

Depuis 2 ans, le ROC s'efforce de faciliter l'accès à cette activité de plein air en pratiquant une politique tarifaire basse, tout en conservant un équilibre budgétaire. Le montant de l'adhésion est ainsi complété par le ROC de façon à maintenir la rémunération des

moniteurs intervenants. A titre d'exemple, 5 ½ journées d'escalade coûtent 105€/participant, le ROC propose cette année l'adhésion à 70€/participant et subventionne le complément. Une ½ journée de canyoning coûte 45€, le ROC la propose à 25€ et subventionne le complément.

Mais, le ROC ne pourra pas éternellement maintenir une adhésion aussi attractive au fil des années. Alors, profitez-en, venez essayer, bougez votre corps et grimpez !

*Eric D. pour le ROC.*

## ROC VTT

### Une année 2010 bien chargée

Bouchée double (ou triple) pour le ROC qui en plus des cours et des stages organisait 3 compétitions cette année :

🚲 Le **championnat académique**, le mercredi 19 mai à Freydières réunissait 90 collégiens et Lycéens pour 3 épreuves de Cross country, descente et trial.

🚲 La **finale du TRJV**, le 20 juin à Freydières réunissait 80 « pilotes » pour 3 épreuves d'orientation, trial et descente. Toujours une organisation exemplaire, toujours le même accueil de l'équipe du ROC avec notamment les fameuses crêpes normandes. Cette année nous avons un froid de canard mais nos jeunes au micro ont su nous réchauffer l'ambiance.

🚲 Une **manche de la coupe Rhône Alpes de descente**, le 5 sept à Chamrousse réunissait pas moins de 240 pilotes. Ca envoyait du gros !



Nos compétiteurs continuent leur progression avec notamment cette année, Thomas qui a mis un pied dans le grand bain de la coupe du monde de descente et Benjamin qui a trusté les plus hautes marches dans toutes les compétitions régionales et nationale de trial. Les plus jeunes prennent exemple et montrent des dispositions parfois assez étonnantes. Si certains ont un peu rabaisé leurs ambitions sportives, ils sont toujours présents pour participer à la vie du club et mettre l'ambiance qui reste la marque de fabrique de ROC VTT.

### Et pour la saison prochaine

Les 4 cours du mercredi ont repris avec le même succès. Il reste juste quelques places dans le cours des 5-7 ans à 9h15.

Le samedi après midi, le groupe Enduro peut encore accueillir quelques aficionados des parcours descendants et Gilles continue à concocter des parcours en boucle aux amateurs de belles bambées.

### A bientôt pour l'Assemblée générale

*Dm pour le bureau du ROCVTT*

## APPAR

### Lifting ...

Après 5 ans d'effort consacrés à la remise en état de nos équipements et l'investissement dans une casseuse à noix, le moment était venu de rafraîchir notre moulin à huile pour encore mieux accueillir nos visiteurs et les amis du moulin de Revel.

Le lifting de la vieille dame ne vous décevra pas, du moins, on l'espère. Lasure plafond, remise en état des sous bassement, carrelage mural, peinture... Bref on a mis les gros moyens. Une visite s'impose et pourquoi pas à l'occasion de la fête du patrimoine de Revel le 30 octobre prochain ?

### Bilan de la saison 2009-2010.

La saison 2009-2010 a dépassé toute nos prévisions ! Avec 7 tonnes de cerneaux pressés et 4 tonnes de noix cassées, les mouliniers de Revel n'ont pas chômé pour satisfaire la demande toujours croissante. Sachant qu'il faut environ 30 à 40 minutes pour presser 15 à 20 Kg de cerneaux avec 3 mouliniers par pressée, cela peut vous donner un ordre de grandeur de

notre motivation pour maintenir en vie le moulin de Revel.

La réputation de notre huilerie, son ambiance, sa convivialité et la qualité de son travail sont largement reconnues sur la région. Le Bureau profite de cet article pour remercier encore toute l'équipe pour son adhésion et le travail accompli.

## Bienvenue à nos nouveaux mouliniers

L'équipe de l'Appar s'agrandit avec l'arrivée de Pierre, Henri et Robert .

Bienvenue à ces 3 jeunes retraités qui après 2 à 3 séances d'initiation à la conduite de la chauffe et des presses, ont confirmé leur souhait d'intégrer l'équipe pour la saison prochaine.

Vous souhaitez aussi nous rejoindre ? N'hésitez à venir nous en parler.

Le Bureau souhaite doubler les équipes du vendredi pour faire une rotation des présences toutes les 2 semaines. C'est le moment ou jamais de vous manifester mais attention, les places restent limitées.

## Ouverture saison 2010-2011

L'ouverture du moulin est fixée traditionnellement au premier samedi de décembre soit le 4 décembre 2010. La fermeture est quant à elle programmée au dernier samedi de mars.

Pour le cassage des noix, la saison commencera début novembre.

Attention, toute prestation nécessite une prise de RDV par téléphone afin de vous confirmer date et heure de passage.

Contact huilerie : 06.14.53.60.12

## AG de l' APPAR

La date de l'AG de l'Appar est fixée au samedi matin 20 novembre 2010.

## Fête de la pomme

L' APPAR reconduira le samedi matin 23 octobre la fête de la pomme. Une nouvelle occasion de sortir le pressoir de Robert, la râpeuse de Patrick et de vous inviter à venir faire votre jus de pomme.

L'occasion aussi de visiter notre moulin, découvrir notre batteuse, assister à une démonstration de fabrication de panier en osier et d'autres surprises.

Nous vous attendons nombreux.

## APAQ

Dévoilons déjà quelques surprises annoncées par l'APPAR pour la fête de la Pomme du 23 octobre que nous pourrions d'ailleurs rebaptiser fête des traditions culinaires, vues toutes les bonnes choses que vous pourrez y déguster.



**Zanone Plomberie Chauffage Ventilation**

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane**

**Energies Renouvelables**

**Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur**



**Zanone  
Pascal**

**Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27**

[zpcv.zanone@wanadoo.fr](mailto:zpcv.zanone@wanadoo.fr)

SARL au capital de 60 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164

## A la chaleur du four

Nous allumerons le four à pain de l'Espace Guimet et vous inviterons à venir participer à la fabrication du pain sous la houlette de nos boulangers amateurs.

Une fois le pain sorti du four, vous pourrez également enfourner les gratins et autres pâtisseries préparés chez vous ou sur place et que vous pourrez emporter ou partager.

## Du chou, oui mais lacto-fermenté

Beaucoup s'imaginent que la fabrication de la choucroute est une exclusivité alsacienne mais nos anciens la pratiquaient très largement à Revel.

Connaissant les vertus des légumes lacto-fermentés, les membres de l'APAQ s'y sont mis aussi. L'année dernière, ils râpaient ainsi pas moins de 130 kg de choux qu'ils mettaient en pots pour les consommer en délicieuse choucroute crue ou cuite jusqu'au printemps.



A l'occasion de cette journée de fête, nous vous invitons à venir découvrir le processus de fabrication de notre choucroute. Gageons que quelques anciens amèneront leur matériel pour râper avec nous.

Et comme toutes ces animations ne sauraient se faire sans musique, ce sera, à n'en point douter le sujet d'une nouvelle surprise

## Rappel des prochaines dates

- Fête des traditions culinaires : Sam 23 oct
- Assemblée Générale : Sam 20 novembre
- Bal folk : Sam 27 novembre.

*Le bureau de l'APAQ.*

## Soirée Haïti

« *Men anpil chay pa lou*

*avec plusieurs bras, la charge est moins lourde*

»

Proverbe haïtien

Le 1er Mai 2010, un mouvement spontané d'un grand nombre d'Associations 1901 de Revel s'est créé pour faire un geste concret envers le peuple haïtien durement touché début 2010.

Nous avons identifié deux initiatives :

l'association : <http://www.aide-aux-sourires.com>

"Aide aux sourires" est un établissement comprenant un orphelinat et une école. Objectif : Récolter des fonds pour aider les enfants et reconstruire l'établissement le plus vite possible....

le projet : <http://www.ecolajacmel.com/spip.php?article18>

Ecolajacmel l'association d'anciens volontaires à Jacmel - Haïti lance une campagne spéciale pour aider trois écoles de Jacmel à se reconstruire et à redémarrer.

La manifestation s'est déroulée sous forme d'atelier et de témoignages dans la Salle de l'oursière. Elle s'est clôturée par un concert du groupe TROIZOUCAT.

Le 1er Juin nous nous sommes réunis autour de Serge et Pierre - interlocuteurs privilégiés de nos projets pour transmettre le fruit de notre initiative.



Aux dernières nouvelles :

L'orphelinat a accepté de prendre plus d'enfants (que la capacité initiale)

Les cours ont repris à Jacmel

Nous réfléchissons à une autre manifestation pour inscrire notre aide dans la durée.

Bilan financier de cette manifestation:

Recettes : 1 896.50 € [Ventes : 1342.50 € & Dons: 554.00 €]

Dépenses : 278.70 €

Bénéfices : 1 617,80 €

Ont participé de près ou de loin : AFR- APAQ-SI-C8CE-ROC-APE- TROIZOUCAT - KARATE CLUB - LE PERLET- LA CHORALE - APPAR - ROC VTT

**Retour en images sur le mois de juin**  
**Une fête sous le signe de la danse et de la chanson (12 juin)**

Un peu de mise en voix...



Puis des rythmes africains,



... et pour terminer, une soirée dansante très animée.

**Théâtre enfants et ados (25 juin)**

Les plus jeunes se sont affrontés au cours d'un match d'impro :

**Bijouterie  
Chanéac Création**

*Sandrine Chanéac  
Diplômée en bijouterie  
joaillerie et métiers d'arts*

Atelier sur place

C.C. Belledonne (face au Casino) 38920 Crolles - 04 76 71 44 98

The advertisement features a large, stylized diamond logo on the left. The background is a close-up of a piece of jewelry, possibly a watch or bracelet, with several round stones. The text is in a mix of bold serif and elegant script fonts.



Le second groupe des primaires nous a joué quelques unes de ses compositions.



Les préados ont immortalisé nos virus et bactéries...



... tandis que les ados nous rejouaient une scène digne d'Agatha Christie.



Retrouvez toutes les photos sur le site internet de Revel !

Un concert de guitare à l'église pour clore la saison 2009-2010 de l'AFR (27 juin)



La rentrée 2010 -2011  
Les activités



Au cours du traditionnel Forum des Associations qui s'est déroulé le samedi 11

septembre, le stand de l'AFR a connu comme chaque année une affluence très importante. Le beau temps était de la partie et quelques joueurs de Djembé nous ont fait une démonstration de leur savoir-faire.

Toutes les activités proposées ont démarré la semaine du 27 septembre, sauf la guitare et l'atelier terre (4 octobre) ainsi que le Tai-chi-chuan (12 octobre). Voici un aperçu de programme de cette nouvelle saison.

L'activité **Théâtre Enfants et ados** (Bruno Jacovella), et la **danse africaine enfants** (Magali Tocan) sont toujours les activités les plus demandées de l'AFR. Il ne reste plus que deux places dans le groupe de **théâtre enfants débutants** (le jeudi à 16h45).



La **danse Hip Hop** se déroule désormais le mercredi de 13h00 à 14h30. Richard Menguy est très satisfait de pouvoir démarrer avec un groupe plus important cette année. Si l'un de vos enfants souhaite intégrer ce groupe, merci de contacter Laure Morassano au 04.76.89.81.03. Ce groupe est ouvert aux enfants et ados à partir de 11 ans.

L'activité **Guitare enfants** dispose encore de trois places. Contact : Coralie Bourdelain au 04.76.89.86.62

L'**Atelier Terre** animé par Estelle Rajat se déroulera les lundis toutes les deux semaines à 16h45 à la Grange Freydane (à partir du 4 octobre).

Le **Cirque enfants** permet aux plus petits de découvrir une première activité ludique et dynamique. Deux groupes se succèdent le mercredi matin de 10h00 à 12h00.

Un cours de **Sophrologie** se déroule le jeudi de 19h30 à 20h30 dans la petite salle du nouvel Espace Guimet. Corinne Blondé vous attend dès

le 30 septembre et il suffit de venir en début de cours pour vous inscrire.

La **Danse africaine adultes** et le **Djembé** continuent leur beau parcours. Rendez-vous tous les jeudis à 20h30 avec Magali Tocan, pour la danse africaine, et tous les mardis à 20h30 pour le Djembé avec Patrick Senellart.

Les cours d'**Aquarelle** de Frédérique Sirvent reprennent le jeudi 7 octobre. Ils auront lieu dans la petite salle du nouvel Espace Guimet de 14h00 à 16h00 toutes les deux semaines. Pour tout renseignement, contacter Anne-Charlotte Devignes au 04.76.89.83.01.

Enfin, l'**atelier chant** a démarré le jeudi 30 septembre. Ce cours a lieu le jeudi soir avec une nouvelle intervenante : Jaklyne Guedj, de l'association Assfunjazz. Une heure de cours (5 personnes maximum), de 19h45 à 20h45, ou de 20h45 à 21h45. Contact : Valérie Bayle au 04.76.89.79.02 pour obtenir tous les renseignements.

### Les nouvelles activités

Un cours de **Tai-chi-chuan** débute le 12 octobre salle de l'Oursière à 20h00. Les cours auront lieu chaque lundi de 20h00 à 21h15. Il reste quelques places. Pour tout renseignement, contacter Christian Kissel au : 04.76.89.51.29

### Renseignements pratiques

A noter : Les horaires et lieux précis de toutes les activités sont en ligne sur le site internet de Revel.

Vous pouvez également nous envoyer un message à l'adresse : [afreveiloisirs@yahoo.fr](mailto:afreveiloisirs@yahoo.fr)

Enfin, nous sommes à la recherche de **correspondants pour nos différentes activités**. Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le rôle de correspondant, essentiel pour le passage des informations entre les intervenants, les adhérents et le bureau de l'AFR.

### Stage de danse contemporaine

Les 16 et 17 octobre, un stage de **modern jazz / danse contemporaine**, animé par Mylène Philip, compagnie Arc-en-ciel, aura lieu Salle de l'Oursière :

- Samedi 16 octobre de 14h à 17h,
- et dimanche 17 octobre de 9h à 12h.

Le tarif est de 50 euros par personne. Le règlement doit être effectué au moment de l'inscription. Attention, le nombre de places est limité.

Pour vous inscrire, il vous suffit de contacter Christine Rebischung au 04.76.89.19.55 ou 06.86.00.63.55.

Dès que votre inscription aura été confirmée (mail ou téléphone), nous vous demanderons de déposer votre chèque de règlement à l'ordre de l'AFR dans la boîte aux lettres de l'association située sur la place de la mairie.

## LE PERLET

### Le Perlet, encore et toujours ....

Est-il nécessaire de le rappeler, un bipède est constitué d'une tête, de bras, d'un corps et de gambettes. Ces quatre éléments répondent à une seule motivation : « *Tous pour Un et Un pour Tous* ». Tout au long de sa vie active, notre miron-ton n'aura de cesse de les conserver en bon état de fonctionnement. Pour cela il trouvera des structures qui l'aideront en cela (l'école, les clubs sportifs, l'entreprise, etc.).

Arrivé à la retraite, seule sa volonté l'aidera à maintenir tous ces éléments en état de service. Il s'agit dorénavant d'une démarche individuelle qui n'est pas toujours aisée. Certes, il existe des clubs de retraités, mais on hésite souvent à s'en approcher par crainte de mettre en veilleuse tout ce qu'on pratiquait auparavant.

Que ces braves retraités se rassurent : Le Perlet vous permettra, non seulement, de maintenir votre forme physique et intellectuelle au « top niveau », mais également de partager amitié et moments de convivialité, ce qui n'est pas toujours le cas dans la vie active.

### 4<sup>ième</sup> périple des randonneurs

Du mercredi 13 au samedi 16 octobre 2009, les sentiers Varois s'ouvriront, cette année encore, aux randonneurs du Perlet.

Le lieu de résidence est basé à la station balnéaire de Carqueiranne.

Au programme des balades :

 Randonnée sur les sentiers du littoral, autour de la Presqu'île de Giens.

 Découverte de l'île de Porquerolles, site classé qui réserve au randonneur de magnifiques balades dans ses calanques, ses gorges et ses plages d'argent.

 Ascension des 584m de calcaire de la fierté Toulonnaise, à savoir, le plus célèbre des monts Toulonnais : le Mont Faron.

.... Des kilomètres de bonheur !



### Activités pour l'année 2010 - 2011

Toutes celles pratiquées en 2010 sont renouvelées. De nouvelles activités devraient voir le jour cette année. Une information aux adhérents sera faite en temps voulu afin de permettre les inscriptions.

#### Rappel des activités :

##### Activités sportives

- Randonnées en raquettes à neige
- Randonnées pédestres
- Aquagym Vélo
- Pétanque

##### Activités ludiques

- Jeux de cartes (belote - rami - tarot - bridge)



- Scrabble
- Atelier mosaïque
- Atelier couture (Tricots)

### Activité intellectuelle

- Atelier mémoire
- Conférences

### Activité culturelle

- Poursuite du cycle de découverte du patrimoine du Dauphiné.
- Expositions

En outre le club organisera tout au long de l'année des manifestations :

- Loto
- La traditionnelle et ancestrale mondaïson
- Les voyages touristiques sur 1 et plusieurs jours
- Après-midi récréative (jeux - goûter - amusements)

**Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.**

## APE

### Petit bilan de l'AG

L'Association des Parents d'Elèves (APE) vous informe...

L'AG s'est tenue le mercredi 22 septembre avec une quarantaine de participants : **merci à tous ceux qui sont venus !** Votre soutien fait plaisir et nous encourage à poursuivre nos efforts.

**Bilan de la rentrée :** la rentrée des classes à Revel s'est bien déroulée dans l'ensemble avec des effectifs un peu plus chargés par classe en raison de la fermeture d'une classe d'élémentaire. On souligne aussi que la nouvelle cantine/garderie, beaucoup plus opérationnelle et confortable que l'ancienne, est très appréciée par les enfants et le personnel encadrant.

Beaucoup de parents se sont mobilisés pour de belles fêtes et animations et ceci a permis, cette année encore plus que les autres, de soutenir financièrement tous les spectacles/sorties d'école : projet cirque, classes vertes, spectacles, sorties, découvertes éducatives et achat de matériel. Ce sont en tout plus de 7000 € qui ont été donnés par l'APE à l'école et répartis entre tous ces projets.

### Bilan des animations de l'an passé

Après-midi jeux de société et goûter d'automne : il était le bienvenu notamment en ce dimanche pluvieux de novembre.

Marché de Noël : avec ses gourmandises et ses objets tous issus des têtes et des doigts des parents et enfants.

Jouets d'occasion vendus par les enfants au profit de l'école des Zigotos : avec

## Couverture – Charpente – Zinguerie

### Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



*Bien chez TOIT...*

**CCZ – CUROT – Philippe**

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

[Philippe.curot@orange.fr](mailto:Philippe.curot@orange.fr)

une intervention dans les classes de notre contact sur place à Madagascar pour expliquer le fonctionnement de ce village et de son école ainsi que tout ce qui allait être fait avec ce don.

**Marché aux fleurs et plants de printemps :** très apprécié malgré la pluie ce jour-là !

**Vente de gâteaux sur le marché** entre février et mai, réalisé successivement par chaque classe, permettant de découvrir et partager les talents culinaires des familles tout au long de cette période.

**Buvette en partenariat avec le ROC pour "le rallye des familles" de Freydières :** une fête très réussie sous un beau soleil tant attendu, avec des activités de qualité et très bien encadrées.



La traditionnelle fête de l'été mais cette fois-ci, nouvelle formule : on a apprécié l'implication des enseignants ainsi que la meilleure gestion des stands et la convivialité de cette nouvelle organisation. A souligner aussi une grande expérience de tir à la carabine pour les enfants en toute sécurité. Un sincère et chaleureux merci donc à Anaïs et

Chloé Chevalier pour leur intervention volontaire et bénévole. Elles sont toutes deux membres de l'équipe de France espoirs de Biathlon.

## Les projets à venir

- Marché aux bulbes et plants d'automne le samedi 16 octobre prochain.
- Après-midi jeux de société et goûter le dimanche 14 novembre.
- Marché de Noël samedi 11 décembre avec vente de jouets d'occasion par les enfants au profit de pays ou de personnes défavorisées, suivi d'un spectacle et goûter de Noël organisés avec l'aide de l'AFR et du ROC.
- Vente à thème de gâteaux sur le marché entre février et mai 2011.
- Marché aux fleurs et plants au printemps.
- Fête de l'été.

Le Bureau s'est en grande partie renouvelé avec des parents d'élèves de maternelle notamment. L'équipe plus nombreuse pourra fonctionner de manière plus fluide.

L'APE tient à souligner et à remercier chaleureusement la volonté et l'énergie déployées par Christine Eynard et Coralie Bourdelain durant tout le printemps dernier, afin de faire ressortir "des oubliettes" le dossier de demande de restructuration du Collège de Domène. En effet, grâce à leurs nombreuses démarches auprès d'élus municipaux, départementaux... et soutenu par de nombreux parents, le projet a finalement été voté en juin dernier. Dans quelques années, les enfants de Revel (entre autres!) pourront profiter d'un collège rénové. Bravo, c'est une belle victoire !!!

Les parents qui se sentent concernés par ces enjeux et qui voudraient dès à présent suivre ce projet de restructuration ou améliorer la qualité de la cantine du Collège de Domène peuvent aussi rejoindre le bureau des parents d'élèves du Collège de la Moulinière contact : [christine.eynard@orange.fr](mailto:christine.eynard@orange.fr)

Un coup de chapeau aussi à toute l'équipe de l'APS qui a su dynamiser ce temps de garderie en profitant d'une situation financière pérenne : goûter fourni par l'équipe, animations à thème tout en appliquant une baisse des tarifs de la garderie pour les familles.

Nous remercions également très chaleureusement, le film créé en juin dernier par Valérie Mayorgas avec l'aide de Sandrine Schuster à l'occasion du départ de Stéphane Jacquier (ancien Directeur de l'école maternelle et enseignant de la petite section). Sans oublier de remercier le mari de Valérie pour la création de la musique du film !

**A noter :** La mairie de Revel recherche des parents informaticiens pouvant assurer l'installation et la maintenance des ordinateurs de l'école. Ces opérations étaient réalisées jusque là par un papa mais comme le dernier enfant de celui-ci quittera bientôt l'école de Revel, il faut songer à trouver un remplaçant.



D'autre part, si vous connaissez des entreprises revendant leur ancien parc de PC portables, merci d'en informer la mairie. Cet équipement sera utilisé pour le passage du test B2I par les élèves de CM2, demandé par l'Education Nationale récemment. Pour ces 2 points, s'adresser à Coralie Bourdelain, adjointe au maire de Revel (04 76 89 86 62).

## Rappel des dates

- ☞ Vendredi 15 octobre de 16h à 20h à la Mairie : élections des parents délégués.
- ☞ Lundi 8 novembre 2010 à 20h30 à la Mairie : Réunion de préparation des actions liées aux fêtes de fin d'année.
- ☞ Dimanche 14 novembre Après-midi : jeux de société et goûter.
- ☞ Samedi 11 décembre : Marché de Noël suivi d'un spectacle et d'un goûter.

## ADMR Le Grand Colon

L'ADMR propose un service d'aide à domicile pour le maintien à domicile des personnes âgées (aide au ménage, courses, aide à la toilette...), pour une aide ponctuelle aux familles en cas de grossesse, maladie, accident.

En 2009, l'ADMR a effectué 4466 heures dont 1897 h à Revel auprès de 23 personnes. L'association emploie 6 salariées à temps partiel et une secrétaire (5h/semaine) pour la gestion des plannings ceci pour soulager la charge de travail des bénévoles car il faut rappeler que l'association est entièrement gérée par des BENEVOLES.

Pour bénéficier de nos services contactez Suzanne Bec-Luca (responsable dossier) au 04 76 00 90 88

*Monique Bœuf, Présidente*

# MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour  
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

# Le ROC présente : Raid famille Revelois



Beau temps, clairière calme peu à très agitée, herbe tondu, bonno humeur, support logistique exceptionnel et ambiance énorme ! Au total 30 équipes (130 participants) se sont pressés le **5 juin** lors de la 20me édition de la fête du sport sous la forme d'un **RAID FAMILLE AVENTURE**.

Au programme : course de piquets, course en sac, course skis attachés aux pieds, parcours d'orientation, foot quille, accrobranche, tyrolienne, araignée, pont singe, escalade, parcours VTT extreme, Volley, 30 l de pâte à crêpes, franche rigolade, apero offert, démonstration de Djembe, danse africaine et lots de récompense pour tous les enfant. Le tout offert par le ROC ! Encore merci à l'AFR at l'APE pour leur aide.

Objectif dans 2 ans : faire mieux, et on y travaille déjà .....Les jeux Olympiques ?

Au fait : l'AG du ROC c'est le 26 Novembre

Le bureau du ROC : Babeth, Odile, Jean-Marc, Vincent, Laurent, Olivier, Eric



# La vie reveloise - l'avis revelois

## Recette pour belles soirées d'été

Prendre « trois petites notes de musique »,

Plus quelques autres notes, échappées d'un violoncelle, d'une guitare ou d'un accordéon, portées par une voix, soutenues par une percussion,

Rajouter une flûte traversière, un violon et même une trompette, un saxo... et pourquoi pas un harmonica...

Disposer le tout (ainsi que les musiciens correspondants) sur une terrasse ombragée et gourmande de gâteau au chocolat,

(En cas de mauvais temps, déplacer l'ensemble à l'intérieur de la maison, autour du piano qui en sera ravi),

Eviter les longues minutes habituellement consacrées à s'accorder. Si certains instruments sont trop hauts, qu'à cela ne tienne, ces musiciens-là savent être tolérants, et le public aussi,

Saupoudrer d'une bonne dose de décontraction,

Et jouer, jouer, jouer.

Du folk ou du swing,

Du classique ou de la variété,

Des airs connus ou des improvisations,

Des morceaux à écouter ou des morceaux à danser (dans ce cas, prévoir un peu de place pour les danseurs !),

Peu importe, jouer.

Surtout, ne pas oublier de proposer à discrétion limonade de sureau ou vin d'orange,

Ainsi que certains liquides colorés à déguster à température ambiante dans un verre à pied, ou, pour d'autres plein de bulles, bien frais dans une chope,

Agrémenter que quelques mets délicatement cuisinés, ou même de simples tranches de melon, voire d'un pot de pâté, oh pardon de rillettes...

Parfumer d'un petit tour dans le jardin en saluant la menthe, la mélisse et les courges,

Pour couronner le tout, inviter vos voisins, vos amis (vous aurez peut-être même la surprise d'être croqué au fusain),

Et vous aurez tous les ingrédients pour savourer un « apéro musical » comme il s'en est passé tout l'été à la maison !

Merci à tous ceux qui sont venus, et même à ceux qui auraient bien voulu mais qui n'ont pas pu, et rendez-vous à l'année prochaine...

*Anne Adèle Ranchon*



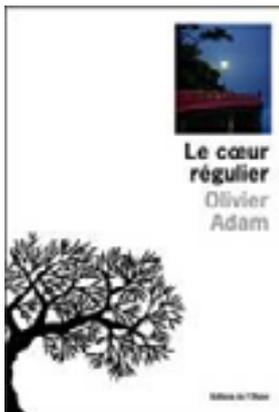
**SARL** David MICHEL

**Installation et Vente**  
Cuisine  
Salle de bains  
Parquet

**Tél : 04 76 71 25 86 - TP : 06 08 71 69 66**  
Fx : 04 76 77 46 31 La Grange Charrière Neuve 38420 REVEL

### Un cœur régulier

C'est un roman. On y fait des allers-retours entre le Japon et la France. La narratrice se rend au Japon sur les traces de son frère mort dans des circonstances inexplicables. Il y est question de fratrie, de gémellité, de suicide (mais est-ce bien un suicide ?) de réussite sociale, d'apparences, de secrets, de non dits et bien sûr de relations d'amour bancales.



L'auteur reste en retrait. Il ne juge pas, puisque du point de vue des différents personnages, il ne prend pas position mais nous invite à percevoir les dysfonctionnements du monde de l'entreprise et nos petites compromissions.

L'intérêt de l'histoire réside dans le parallèle qui est fait entre le Japon et la France : on y meurt pour les mêmes raisons. En même temps, Olivier Adam nous fait remarquer l'abîme culturel qu'il existe entre ces deux pays.

L'écriture est simple, fluide avec des juxtapositions poétiques de mots qui en font un délice de lecture. Je me suis surpris à « trainer » dans ma lecture de manière à en profiter plus longtemps.

Ce livre me donne l'envie de lire ou relire les précédents romans d'Olivier Adam et pourquoi pas d'aller visiter le Japon. Il me donne surtout l'impatience de l'attente du prochain roman. L'année prochaine ? L'auteur est très prolifique (au bon sens du terme) puisqu'à 35 ans il a déjà publié 8 romans dont un a été adapté au cinéma (Je vais bien, ne t'en fais pas). Il a participé à l'écriture du film « Welcome ». Un autre de ses romans sera adapté prochainement. Il est des auteurs qui méritent vraiment nombreux prix littéraires. Olivier Adam en fait partie.

Puisse cette critique vous faire découvrir cet auteur majeur si ce n'est déjà fait.

Philippe ROUSSET

Après quelques années d'absence, la traditionnelle et incontournable fête de la châtaigne revient pour le plaisir des revelois.

La reprise a commencé en 2009, où de nombreux revelois ont eu l'occasion de savourer de délicieuses châtaignes grillées au feu de bois, dans le four de la boulangerie de Geneviève et Philippe Giroud. L'occasion pour eux de remercier leurs fidèles clients et amis lors d'un goûter offert. Les présents se rappellent sûrement de ce bon moment accompagné d'une exposition de photos du village de Revel d'un autre temps ! Un événement organisé en partenariat avec le C8.

Mais, ils ne s'arrêtent pas là. En plus de boire et de manger, l'événement se déroule en musique.

Pour l'édition 2010, qui se déroulera le **dimanche 17 octobre à partir de 17h**, un artiste revelois s'invite à la fête. Vous pourrez donc découvrir également cette année Mayor en live.

Après plus de 15 ans à naviguer dans la musique, d'abord dans la chanson puis dans le rock, Mayor a fait son petit bonhomme de chemin de scènes en scènes jusqu'à Taratata. Mayor a décidé de revenir à ses premières amours : la chanson décalée, la dérision, la légèreté, le tout enrobé de guitares bien grasses.

Lancé dans l'aventure de « My Major Company », le label participatif qui a révélé Grégoire, Mayor est désormais classé 7<sup>ème</sup> sur plus de 10 000 artistes !

Le principe est simple, chacun peut devenir producteur en achetant (enfin, en investissant) des parts pour l'artiste qui une fois arrivé à 100 000 €, produit son disque. Les producteurs sont ensuite rémunérés selon leur nombre de part et le nombre de disques vendus.

Et le compteur de Mayor est aujourd'hui à 49 340€ !

Alors, avis gourmands, aux fidèles du C8 et aux oreilles curieuses !

**RDV fixé le dimanche 17 octobre à 17h pour un bon moment garanti !**



## Se souvenir

En mai et juin 2010, deux habitants de Revel, anciens adjoints de la commune, nous ont quittés, Germain Roulet et Roland Becker. Nous tenions par cet article à les remercier pour leur engagement et nous remémorer leurs actions.

**Germain Roulet** est né en 1922. Il a été Conseiller Municipal en mars 1971 jusqu'en 1977. Les maires étaient alors Antoine Giraud Carrier puis Gaston Tabouret. En Mars 1977 Germain Roulet devient 1er adjoint au maire Gaston TABOURET jusqu'en 1983. Monsieur Tabouret travaillait alors à Paris et du fait de l'éloignement du maire, Germain accueillait les personnes du village chez lui. Il y avait également une permanence à la mairie le dimanche matin.

Germain Roulet s'occupait de l'eau. Le projet qui l'a beaucoup occupé était un tunnel pour amener de l'eau jusqu'au Versoud. Les revelois ont dû tous déclarer leurs sources. Le risque était de couper les sources existantes. Avec un agent assermenté de l'Etat, Germain a fait le tour à pied, pour tout vérifier, depuis Beaugard jusqu'à Freydières.

Un 1er janvier, avec un autre conseiller, il est allé à pied à Freydières dans la neige pour mettre l'eau de la Roure dans la conduite du lac de Freydières. C'est depuis ce jour que le lac est si grand. On arrivait aux 100 ans de fin de concession. Alors l'équipe est allée la récupérer. Avant cela le lac était presque sec l'été.

Quand il était jeune, Germain Roulet s'occupait de la ferme. Il avait un élevage de veaux de race tarine. Il faisait également le relais du facteur. Le courrier arrivait au café Brizard, place du village. Germain le prenait et allait le livrer à pied du bourg jusqu'à Freydières, en passant par les sentiers, le Merger, le Soubon, Charrières Neuves, les Molettes, les Roussets, Freydières. Mais cela s'est arrêté quand il a été électricien à temps plein.

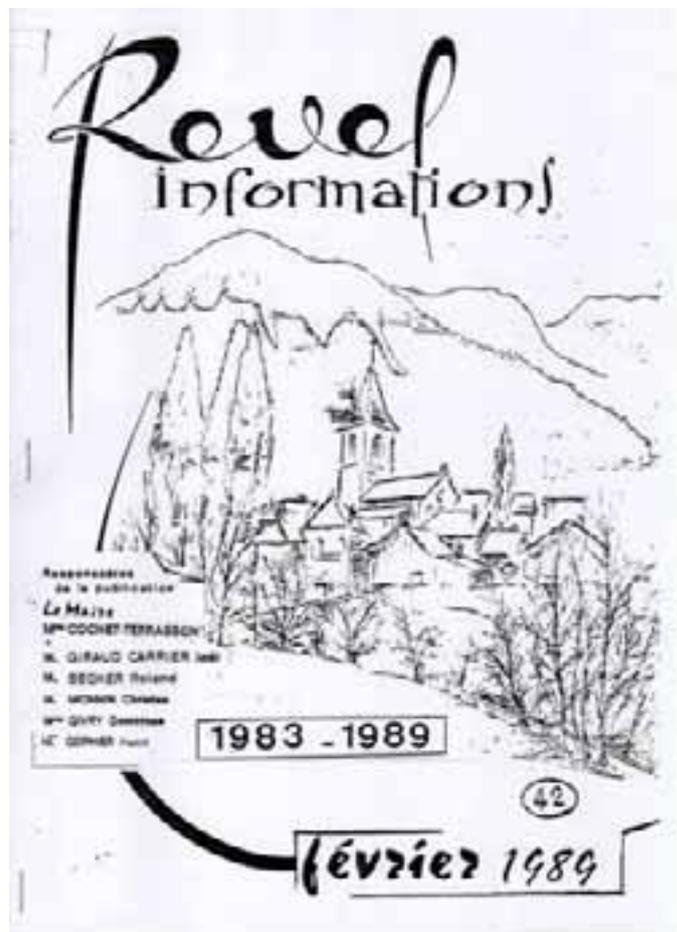
Il a contribué avec des copains à la construction de la route de Frépeyret, en piochant. Ils ont découvert un glacier éternel en faisant le chemin. Ils ont fait aussi la route du Cornet au Caffolin, au dessous des Guimets, au bord du ruisseau.

Il connaissait par cœur la forêt de Revel et tous ses sentiers. Il a planté beaucoup d'arbres.

A 40 ans Germain a suivi une formation professionnelle pour adultes. Il était

pensionnaire à Pont de Claix. Il a passé un diplôme d'électricien à Vaucanson. Il était déjà embauché avant d'avoir fini son diplôme. Il a exercé comme électricien chauffagiste. Il a travaillé à Grenoble, La Plagne, l'Alpes d'Huez, Chamrousse. Les journées étaient très remplies.

Un grand merci à Germain.



**Rolland Becker** est né en 1920. Il a été adjoint au maire de Revel de mars 1983 jusqu'en mars 1989. Le maire était alors Madeleine COCHET TERRASSON. Roland Becker était responsable de la commission travaux et bâtiments et membre de la commission forêt & agriculture.

Roland Becker était à la retraite quand il a été élu adjoint de Revel. Il s'est alors occupé de la commune à temps plein. Il a donné beaucoup de son temps et de ses compétences pour s'occuper des travaux. Particulièrement du dossier du passage de la route de Freydières de voie communale en route départementale. Cela a permis à la commune de ne plus avoir à entretenir cette route (fossés, revêtement, déneigement, etc...). Le Département en a depuis la charge.

Les travaux qui ont eu lieu durant cette mandature ont également portés sur la construction de la première tranche des logements sociaux, les murs de soutènement, la construction d'un garage au-dessus du cimetière, l'agrandissement du cimetière, le renforcement du réseau électrique communal, la rénovation des bâtiments communaux, la réalisation du plateau omnisports, etc...

Roland Becker était très apprécié des gens. Il avait un bon contact. Il était direct et droit.

C'est lui qui a élaboré le premier bulletin municipal revélois. Il avait beaucoup travaillé sur sa présentation. Il aimait créer. Ce bulletin a d'ailleurs reçu le prix de présentation de la Région.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont permis la réalisation de cet article, et tout particulièrement Germaine Roulet et Madeleine Cochet-Terrasson par leur disponibilité pour que chacun de nous se souvienne.

*Mireille Berthuin*

### Dimanche, passez donc à la ferme !

Le 13 juin dernier, c'était au tour de la ferme des délices de Belledonne d'accueillir le « marché fermier de Belledonne », organisé par l'Adabel. Et ce dimanche, il en est passé du



monde au Merger.

Bien sur le temps était de la partie, mais il y avait un peu plus qu'un simple marché fermier chez Anne Sophie : Des producteurs proposant leurs produits, un atelier bois, un fabricant de girouettes, la découverte de la faune du Soldet, la traite de caresse et Caline et même la fabrication de beurre de baratte.

Ajouté à la beauté du lieu et à la qualité de l'accueil, tout cela a produit un savant cocktail. On est venu pour acheter des produits de qualité, on y est resté simplement pour passer un bon moment, presque entre amis.

Vivement l'année prochaine - et pour ceux qui ne veulent attendre, la ferme est ouverte tous les samedi de 15h30 à 18h00.

*Un consommateur assidu*

**ARCHITECTE**

**Roland SIONNET**  
DENSAIS

**NEUF - RENOVATION - EXTENSION**

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS  
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

**Les Faures 38420 REVEL**

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56  
Portable : 06.84.97.77.28  
Mail : rolandSIONNET@architectes.org



## La TNT à Revel

Petit cadeau pour le retour des vacances, l'émetteur TNT de Chamrousse était enfin opérationnel et nous recevons avec une excellente qualité la petite vingtaine de chaînes annoncée.



Contrairement à ce qui avait été envisagé, l'émission hertzienne n'est pas perturbée et les récalcitrants auront jusqu'à sept 2011 pour se mettre au numérique,

sauf pour Canal + dont l'émission hertzienne s'est arrêtée le 22 sept.

Pour les utilisateurs d'une parabole et ceux qui ont une télé disposant d'un décodeur (achetée après le 1er janvier 2008), pas de changement. Pour ceux qui ont une ancienne télé dotée d'une prise péritel, il suffit d'acheter un décodeur TNT. On en trouve dans toutes les boutiques spécialisées et dans les grandes surfaces à partir d'environ 20 €. Les plus simples ne font que décodeur, les autres ont différents types de connecteurs (USB, HDMI) pour y connecter des périphériques et lire ou enregistrer, photos, musique, films de différents formats. L'installation et le paramétrage sont ultra simples.

L'émetteur hertzien étant dans la même direction que le TNT, nous n'avons même pas à réorienter notre antenne (et surtout pas à en changer).

Cette "innovation technologique" est l'occasion d'illustrer la convivialité à Revel et de rendre une petite visite à des connaissances possiblement moins au fait des ces technologies.

*Dominique Maillet*

## La Semaine de Solidarité internationale en Grésivaudan LE MONDE BOUGE... ET VOUS ?

En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle deux constats s'imposent : Les pauvretés (économiques, mais aussi sociales, culturelles...) s'accroissent de par le monde. La mondialisation accroît l'interdépendance.

C'est pourquoi être solidaire, pour nous, c'est avant tout :

Défendre des droits fondamentaux et permettre que ces droits (à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à la liberté d'expression, etc.) soient accessibles à chaque être humain

Agir en partenariat afin de renforcer l'autonomie et l'indépendance des partenaires du Sud qui doit également participer au développement durable

Eduquer au développement et à la solidarité internationale pour changer les mentalités du Nord et modifier les comportements qui participent aux inégalités Nord - Sud.

Dans le cadre de la 13<sup>ème</sup> semaine nationale de la solidarité internationale, les associations de solidarité internationale du Pays du Grésivaudan s'organisent collectivement et vous proposent des manifestations ouvertes à l'ensemble de la population

- mardi 16 novembre à l'espace Aragon : Profils atypiques, Spectacle France - Québec - Côte d'Ivoire
- mercredi 17 novembre à Emmaüs (Le Versoud) : Soirée « Temps fort » sur la thématique « *place et droits de l'homme ici et là-bas* »
- vendredi 19 novembre au Coléo (Pontcharra) : Arziki, Spectacle togolais
- Samedi 20 novembre à l'espace Paul Jargot (Crolles) : La Gigantea, Spectacle Roumanie - France - Brésil

Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre à « Artisans du Monde » ([artisansdumondecrolles@orange.fr](mailto:artisansdumondecrolles@orange.fr)) qui anime le collectif du Grésivaudan.

## Poésie avec Flandrin à travers Belledonne

Avec l'âne Flandrin, Dominique Boitel, poète de rue, s'est aventuré dans Belledonne. Son but était de partir marcher sur les chemins et dans les bois et de réciter ses poésies aux personnes qu'ils rencontraient. Une singulière idée de partage et de rencontre !

Ils devaient traverser Belledonne de Vaulnaveys à Saint Mury. La promenade a été un peu écourtée. C'était aux environs du 15 juin et les nuages pleins de pluie les ont freinés. Et pas une âme sur les chemins pour entendre ses poèmes. Flandrin tout comme Dominique peinait un peu trop dans la boue. Ils se sont perdus et ont tourné en rond. Arrivés à

Freydières, ils ont téléphoné aux propriétaires de Flandrin pour demander un retour à la civilisation. C'est sur la place du village qu'ils ont attendu et que nous les avons rencontrés. Peut être l'année prochaine les rencontrerez vous sur les sentiers.



Pour joindre Dominique ou vous procurer son recueil : Dominique Boitel, Poète de rue :

[Dominique-boitel@orange.fr](mailto:Dominique-boitel@orange.fr) ou 06.81.34.00.12.

### Ageden, l'espace info énergie du Département de l'isère ?

Quel type de chauffage utiliser ?  
Comment réhabiliter mon  
habitation pour consommer moins



Comment choisir mon isolation ?  
Comment choisir mes appareils électroménagers ?  
Quelle énergie renouvelable pour quelle utilisation ?

La mission des Espaces Information Energie est d'assurer un service gratuit, neutre et indépendant, en donnant priorité à la maîtrise des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Les conseillers de l'AGEDEN vous reçoivent, au téléphone ou sur rendez-vous, à leur permanence sur Grenoble, ou à Saint Martin d'Uriage.

04 76 23 53 50 – Fax : 04 76 23 53 51  
[infoenergie@ageden.org](mailto:infoenergie@ageden.org) - [www.ageden.org](http://www.ageden.org)

### Petites histoires à raconter aux enfants

L'aire est le jardinier du ciel, il laboure l'azur pour y planter des fleurs.

Ta larme est la promesse du ruisseau qui abreuve les moutons

le feu est l'âtre de la terre au coin duquel tu écoutes les contes de la mer.

la cendre est la première étincelle de vie qui recouvre le jardin

l'horizon est un baiser du soleil à la terre d'où tu rêves de tendresses

l'enfant est la pulpe au goût délicieux du papa et de la maman

la lune est la naissance de la veillée à la bougie qui auréole les ombres de la danse

la neige est la couverture d'hiver, de la terre, elle annonce Noël

le rire empreinte au clown sa tristesse et le déguise en rigolades, en chansons

l'Orange est un fruit de la terre au levant qui accompagne la tartine de couleur

le mimosa est une constellation d'étoiles où fleurissent les soleils du jeune printemps

l'océan se baigne dans le ciel où croisent les poissons volants

la racine s'abreuve de verdure dans les feuilles de l'arbre généalogique

ton imagination est une poignée d'or offerte à ton sommeil

dors, dors petit ... enfant !

*Alain de Borniol*

### L'école rentre dans le rang

La décision d'interdire l'accès de la cour de l'école primaire aux parents aux heures de rentrée et de sortie des élèves m'attriste, tout simplement. C'était une singularité charmante de Revel.

L'explication officielle et laconique qui nous a été transmise le tout dernier jour de classe était peu convaincante. L'explication officielle colportée par la rumeur (nécessité de plus de rigueur et de distance dans les relations parents / enseignants) semble plus probable et positive mais...

C'est dommage d'en arriver là ! Sommes nous venus à Revel pour y reproduire un modèle citoyen ? Ma réaction, plutôt destinée à susciter une réflexion globale sur nos choix de vie à Revel, n'entame en rien ma totale satisfaction du travail accompli avec professionnalisme et enthousiasme par les enseignants de notre école. Je leur souhaite bon courage au portail de l'école cet hiver !

*HP Chapuis*

## Autour de l'école

*L'article ci-dessous fait suite à l'information **parue** sur le Revel-Indo comme quoi les écoles n'ont plus la possibilité d'accueillir les stagiaires de classe de troisième, comme elles le faisaient les années précédentes.*

Espérons seulement que les écoles auront encore et pour longtemps la possibilité d'accueillir... les écoliers pour leur transmettre le minimum de savoir (et de savoir-vivre, simplement) pour que notre société ne parte plus dans de telles dérives qui font que demain, demander aux anciennes générations de former les nouvelles... relève tout simplement du défi.

Espérons aussi que les maîtres et maîtresses se remettent de cette décision inhumaine qui les éloignent encore un peu plus de la vraie vie : celle qui consiste à ce que les hommes et femmes collaborent à leur développement, et non à leur isolement.

Après les instit's livrés à eux mêmes, sans aucune expérience de terrain, au petit matin du 2 septembre 2010, il faut croire en l'Homme pour imaginer que de nouvelles "vocations de Maître d'école" **germeront** chez nos jeunes... dans les associations et autres entreprises qui oseront prendre le risque de les faire éclore.

Il n'est pas question ici de "malheur", c'est bien plus grave.

*B Guibert*

*Ancien écolier, Parent d'élève,  
Tuteur de stagiaire de 3ème depuis 1999*

## Trop bons ces jeunes grâce à qui ?

Quel vent a soufflé sur nos jeunes Revelois en cette fin d'année scolaire.

Quelle bonne étoile a brillé pour qu'ils réalisent un carton plein au BAC, et qui plus est, une

flopé de mentions très bien. Qu'ont-ils mangés les trois d'entre eux primés (ou « mentionnés ») au concours général.

Et l'on pourrait continuer en se demandant comment Benjamin s'est offert le premier prix de cet illustre concours national dans la catégorie "génie civile", menant en parallèle une carrière de sportif de haut niveau.

Mais quelle est donc la recette ?

- ☺ Nos écoles - primaire, collège, lycées - et les méthodes de leurs enseignants si souvent décriées ne seraient-elles finalement pas si mauvaises que ça ?
- ☺ L'attention des parents favoriserait-elle l'éclosion des talents de ces chers petits ?
- ☺ L'air de Revel et la vie du village sont-ils des terreaux propices ?

Probablement un savant mélange, mais la recette n'est heureusement pas connue.

Le plus dur reste cependant à faire, car il vont maintenant avoir la pression ces chers petits, « avec le potentiel que tu as, c'est quand même dommage ... ». Pas toujours facile de trouver sa propre voie dans cet environnement tout tracé !

Bon vent à eux et bon vent à ceux scolairement moins brillants, l'important est de trouver sa voie.

*Dominique Maillet*

## Moto « verte » - cohabitons avec lucidité

La moto est bien mal aimée, surtout dans notre région où être « randonneur à moto » frise le banditisme ! Pourtant randonner à moto en parcourant 150kms par jour avec 4Litres de carburant c'est ce que consomme la voiture d'un Revelois qui travaille dans la vallée et 2 fois moins que la consommation quotidienne de celui qui se chauffe au fuel !

La moto « verte » d'aujourd'hui n'est pas la moto « cross » pétaradante ou le quad sauvage dont on a retiré les échappements pour aller rugir dans les prairies, les forêts et les montagnes. C'est un engin silencieux qui ne consomme guère plus de 2L/100.

Le motard « vert » n'est pas forcément l'imbécile bruyant qui va saccager les champs cultivés, effrayer les troupeaux ou descendre des chemins de randonnée en trombe à grands

coups de gaz et de bottes jusqu'à faire voler les pierres sur les randonneurs.

Ce petit message donc pour revaloriser un peu ce moyen extraordinaire de visiter une région par les chemins appropriés. L'agence de tourisme pour laquelle je travaille propose une traversée délicieuse de la France profonde en moto (de Deauville à St Tropez en 7 jours pour tous ceux qui savent faire du vélo et que les odeurs de bouse ne dérangent pas !). On y fait des rencontres riches et chaleureuses de gens (principalement cultivateurs et éleveurs mais aussi petits commerçants, médecins, instituteurs et artisans de campagne, etc...) qui sont très heureux de partager un moment de leur quotidien (et souvent aussi leurs produits locaux !) avec ces touristes casqués un peu inhabituels. Ils sont unanimes à nous demander de revenir les voir (et rompre leur solitude pour certains), d'emprunter les chemins de leur commune qu'ils se désolent de voir peu à peu disparaître étouffés sous une végétation pauvre. Une occasion charmante de découvrir des départements méconnus (Calvados, Orne, Sarthe, Indre, Creuse, Cantal, haute Loire, Ardèche...), une population dont les valeurs et les préoccupations sont souvent bien différentes des nôtres, des paysages paisibles et sauvages, marais, lacs, fleuves, ruisseaux, rivières, torrents, forêts, troupeaux, moulins, châteaux,...

Le qualificatif « verte » est certes abusif mais le « trail » est une alternative intéressante pour réduire notre empreinte écologique de loisir avec un impact humain positif : nul besoin d'autoroute ni même de goudron ou de grosse berline pour passer de bonnes vacances en France. Une pollution, certes, mais bien moindre que bien d'autres activités comme les sports d'hiver, par exemple, que nous sommes si nombreux à pratiquer.

La moto (ou le scooter) est le moyen de transport principal dans de nombreux pays du monde (Vietnam, Mongolie, Bali,...). La moto ne roule jamais « à vide » et même souvent à 2 (voire 3 ou 4 passagers dans certains pays !), les modèles « raisonnables » consomment 3 à 4 fois moins qu'une voiture et 20 fois moins qu'un car, l'empreinte écologique de sa construction et de sa destruction est faible par rapport à la voiture. Malheureusement elle est dangereuse sur nos routes à grande circulation et dans nos villes où rien n'est vraiment prévu pour favoriser le déplacement des 2-roues en général. Au contraire, la prolifération des

automobiles et des camions, l'augmentation des déplacements en tous genres et de nombreux « pièges » modernes sont mortels pour les motards.

Un certain « intégrisme » écologique fait beaucoup de tort à l'écologie « raisonnable » et réfléchi en faisant finalement le jeu des lobbies économiques (je conçois qu'il soit préférable de consommer de la voiture française plutôt que de la moto autrichienne mais il faut être clair sur l'objectif purement économique !). Dans ce domaine comme dans bien d'autres réfléchissons avant de défendre des clichés douteux ! Faites bon accueil aux motards respectueux de votre environnement et de votre tranquillité et tentez de convertir les imbéciles qu'ils soient à pied, à cheval, en voiture ou à moto !



L'association « codever » ([www.codever.fr](http://www.codever.fr)) sensibilise les usagers au respect de la nature et à la cohabitation intelligente des différentes formes de loisir dont les empreintes écologiques globales sont souvent injustement évaluées.

Je propose un « atelier citoyen » sur ce thème avec ceux qui le souhaitent.

HP Chapuis

## Le parking de l'espace Guimet en question... et en réponses

*Ce parking de l'espace Guimet fait vraiment couler beaucoup d'encre. Il en est ainsi pour nombre des projets d'aménagement dans les communes. Nous avons décidé d'être très sobres dans les réponses et vous invitons à vous reporter au Revel Dialogue 83 pour plus de précisions.*

### Un choix non partagé

Contrairement à la majorité des conseillers et, semble-il, des Revelois, je ne préconisais pas la construction de ce parking de 40 places (ramené dernièrement à 30) à proximité des nouveaux logements sociaux. J'aurais préféré (pour des raisons écologiques, économiques et pratiques) la solution alternative plus modeste qui consistait à aménager la zone que nous utilisons depuis longtemps comme parking de l'espace enfance et du cabinet médical.

Cette alternative a été étudiée mais n'a pu être retenue suite à un avis défavorable de la DDE qui qualifie la sortie au niveau du cabinet médical d'accidentogène, or :

- Cette sortie est utilisée depuis de nombreuses années et je n'y ai personnellement vu aucun accident,
- Certes cet accès n'est pas très pratique mais la vitesse des véhicules à cet endroit est obligatoirement faible et un accident ne se solderait que par des dégâts matériels,
- Enfin et surtout la solution choisie impose la traversée de 5 zones tout aussi accidentogènes :
  1. Le croisement à visibilité très réduite au niveau du café,
  2. La traversée de la place du marché le samedi (au mêmes horaires que les activités qui généreront des mouvements sur ce parking)
  3. La traversée du parking de l'école à la sortie des classes,
  4. L'augmentation sensible de la circulation sur la petite route empruntée par les enfants qui sortent de l'école,
  5. La traversée de la zone des logements sociaux fréquentée par de jeunes enfants,

Sans nouvel avis de la DDE c'est un peu comme sauter du 10ème étage parce qu'on nous dit que c'est dangereux du 3ème !

Je juge le coût de l'opération (parking + cheminement piéton) trop élevé pour une petite commune qui me semble avoir d'autres priorités et de moins en moins de moyens. Même faible, l'impact écologique est négatif puisque la solution retenue contraint la majorité des utilisateurs à faire le tour du village pour stationner.

Ce parking présentera néanmoins l'avantage d'offrir un complément de stationnement aux riverains et d'aire de jeu (vélo, skate, roller,...) à leurs enfants ! Par respect de ce choix démocratique j'utiliserai ce parking.

*Henri Pierre Chapuis*

### Précision de la mairie sur la taille du parking

La taille du parking est de 21 places permanentes dont 1 PMR, plus une dizaine de places en balthazar utilisables pour les manifestations.

### Chacun son point de vue.

Dans le Revel dialogue numéro 83 (article "droit de réponse " page 37) Thierry Mazille se fait le porte parole du Conseil Municipal et répond à la personne qui a écrit l'article « bilan de l'atelier citoyen » au sujet des inquiétudes et des questions qu'elle soulève concernant le parking et les cheminements piéton dans le bourg. A la lecture de son article, on pourrait penser qu'il est le bilan des personnes qui ont participé à cet atelier citoyen, Thierry Mazille fait part ici de son ressenti personnel et je tiens à apporter quelques corrections à ses propos. Au sujet du parking, on peut lire dans cet article que la DDE donne un avis défavorable au sujet d'un



éventuel accès vers le parking au niveau du cabinet médical. Ayant eu l'occasion de lire ce courrier lors d'une réunion de l'atelier cheminement mon interprétation diffère en ce sens que je ne vois aucun refus catégorique de la part de la DDE qui n'émet qu'un avis. A noter que cet avis déconseille seulement la sortie parking vers l'aval et qu'il a été donné sur l'état actuel de l'accès sans intégrer aucun projet d'aménagement. Quelques lignes plus loin nous pouvons lire qu'il est « inacceptable de laisser poindre une suspicion envers la Mairie, de vouloir à tout prix imposer ses propres projets ». Le mot suspicion venant de la part d'un conseiller ayant participé activement à la commission cheminement m'interpelle. Parenthèse : comment se sont passées les réunions de cet atelier ? Première réunion, présentation d'un projet pré-établi par la Mairie (plans et chiffrages) et lors des réunions suivantes toutes propositions émanant de membres de la commission autre que celles présentées par le Conseil Municipal ont été totalement ignorées. Il est aussi écrit que « les personnes engagées dans cet atelier restent néanmoins satisfaites ». Sur cinq membres extérieurs à la Mairie participant à l'atelier cheminement, seulement deux personnes se sont révélées satisfaites du travail accompli. Je trouve le taux de satisfaction plutôt faible. Ma conclusion est simple, je partage le sentiment de l'auteur de l'article "bilan de l'atelier citoyen" de n'avoir servi à rien dans cette commission si ce n'est de donner l'illusion d'une concertation à un projet déjà pensé et chiffré de longue date. Je suis sûr que dans un souci de transparence et pour lever tous quiproquos les responsables de la commission cheminement auront à cœur de clarifier la situation et n'hésiteront pas à publier les documents suivants :

- Avis de la DDE (concernant la sortie au niveau du cabinet médical),
- Projet alternatif du parking,
- Projet d'aménagement retenu (plans et chiffrages).

Comprenons bien que mon but n'est pas d'imposer mes idées mais plutôt de donner aux Revelois toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent se faire leurs propres opinions.

*Philippe Giroud*

## En réponse aux critiques

Nous pourrions certes répondre point par point aux arguments de Philippe Giroud et développer à nouveau ici les éléments de réponses apportés dans le précédent Revel Dialogue.

Il est cependant un temps où face une opposition systématique et dont les motivations profondes sont questionnables, l'échange devient stérile et usant.

Nous préférons consacrer notre énergie à la réalisation de ce projet (voté par le conseil à 11 voix pour et 2 voix contre) et continuer à oeuvrer pour la vie du village au sein du conseil, en lien avec les Revelois.

*Pour le Conseil Municipal Thierry Mazille.*

## Plaidoyer pour un cabanon

Le Chalet de Freydières tient à vous informer des problèmes rencontrés pour l'exploitation de son commerce fréquenté par les Revelois. Le Chalet a toujours disposé du baraquement qui fut le 1<sup>er</sup> café de Freydières (dès 1921), point de rencontre de nombreux amoureux de la nature, ainsi que du petit terrain attenant. Ce **baraquement historique faisant partie du patrimoine Revelois** doit prochainement être démolé par la Mairie, et des blocs posés pour interdire l'accès aux véhicules (2 à 3). La raison invoquée est la présence de la zone de captage d'eau potable. Les eaux de ruissellement du grand parking (au moins 16 véhicules) sis au dessus du baraquement, se déversent



directement dans cette zone. Ce ruissellement est bien plus polluant que la présence du baraquement et de son aire de stationnement.

La décision de Monsieur MICHON, maire de REVEL, qui a à cœur de soutenir les commerces de proximité, va à l'encontre de ses convictions, puisqu'il supprime un élément essentiel de mon commerce, ayant toujours existé.

*Margot GAUTIER*

### En réponse à Mme Gautier

En premier lieu, nous souhaitons rappeler que la démolition du cabanon dont il est question et la suppression des places de parking nous sont imposées par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la mise en conformité des périmètres de captage d'eau potable. Le cabanon est en effet situé dans le périmètre de captage.

Il faut savoir que nous avons mené des démarches répétées pour minimiser la gêne occasionnée. Nous avons à priori obtenu un abaissement et un déplacement du grillage de protection mais n'avons pas obtenu gain de cause sur la conservation de ce cabanon et des places de stationnement situées à la limite du périmètre de captage.

Il faut enfin souligner que Mme Gautier n'est pas propriétaire de ce cabanon et que les travaux qu'elle y a effectués sans autorisation préalable ne lui donnent pas titre de propriété. Pas plus qu'ils ne donnaient à quiconque la permission de stocker les fûts d'hydrocarbures que les services de la mairie ont dû faire enlever.

Pour toutes ces raisons, nous allons, comme nous en avons informé Mme Gautier, faire démonter ce cabanon et poser des enrochements interdisant le stationnement.

Nous comprenons l'attachement sentimental que peuvent avoir certains anciens envers ce qu'ils considèrent comme le patrimoine de REVEL mais nous devons avant tout appliquer la réglementation qui vise à assurer aux Revelois une alimentation en eau de qualité.

Concernant ce dossier et d'une manière générale sur tous les projets que nous menons, nous essayons de ménager les intérêts de chacun tout en travaillant pour le bien de la collectivité. Au regard de cet engagement auquel nous tenons, nous déplorons certaines attitudes peu compréhensives voire agressives de certains Revelois envers des élus de l'équipe municipale.

*Th. MAZILLE pour l'équipe municipale*



**POISSONNERIE  
LE PETIT  
BATEAU**

**Gérald HUMBERT**  
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS  
Fax : 04 76 66 11 95

# Petites annonces

- ☞ Un Rendez-vous imprévu, une sortie entre amoureux, un déplacement... Et les enfants alors ! Je suis disponible tous les soirs, mercredi après-midi et certains Week-End ! N'hésitez pas à contacter Thaïssa au 06.78.33.60.05
- ☞ A vendre environ 100 m2 pavés autobloquants (terrasse) le lot: 550 euros, possibilité de détailler (7.00 euros le m2). A prendre sur place à REVEL, accès camionnette ou remorque, tél: 04 76 89 82 98
- ☞ Vend lit 2 places à crosse en merisier Louis Philippe + 2 chevets assortis : 300 €. Tél : 04 76 89 86 16 ou 06 03 40 43 57
- ☞ Vend insert de cheminée marque SUPRA, en fonte avec clé de tirage intégrée. TB état. Ventilation par grille. Dim L.71 x H.115cm, Profondeur 67cm, tuyau diamètre 150. Grande vitre, fonctionne ouverte ou fermée. Plaque de fonte intérieure décorée. Bûches 45-50cm. Surface de chauffe 200m3. Poids env. 100kg. Prix 350€. Tél : 04.76.41.29.66 (laisser message si absent).
- ☞ Vends ARMOIRE NOYER chapeau de gendarme porte avec miroir + tiroir bas (100 x 45 x 210) : 90 € et canapé-lit 140 FUTON (très peu servi) pin et coton beige : 50 €. Tél : 04 76 89 85 16 ou 06 72 74 16 27.
- ☞ Recherche personne pour garde de chien : une dame de Revel m'a dit que quelqu'un à la Bourgeat gardait des chiens mais je n'ai pas plus d'infos. Si vous connaissez cette personne veuillez contacter Nathalie au 0457134783.
- ☞ Vends poêles à bois fonte marque JOTUL n°3 capacité de chauffe 225m3, bûches de 40cm, conduit de raccordement 150mm, prix 250€ - n°8 capacité de chauffe 300m3, bûches de 50cm, conduit de raccordement 150mm, prix 300€. Tél au 06 78 60 62 26
- ☞ Jeune professeur agrégée d'anglais en disponibilité cette année, je viens d'aménager à Revel et suis à la recherche d'élèves de tous niveaux (de la primaire aux concours). Possibilité de travailler sur supports variés selon vos envies et vos besoins (textes littéraires, journalistiques, extraits vidéos, extraits audio et outils internet). En possession également d'une maîtrise de traduction littéraire, je peux effectuer vos traductions (textes variés, documents administratifs...). See you soon ! Liliane - [liliane.berz@gmail.com](mailto:liliane.berz@gmail.com)
- ☞ Pour recevoir vos amis ou votre famille sur Revel, loue gîte sympa tout équipé, 6 couchages, semaine ou nuitée. Contact : 04 76 89 80 72
- ☞ Vends 3 tatamis en paille de riz. Dimensions : 0.80 x 2.00. Etat neuf, 100 euros. Tél : 06 77 07 06 98
- ☞ Jeune fille sérieuse cherche à garder des enfants et animaux le week-end et le mercredi après-midi. Je suis ouverte à toute demande de travail (ménage...etc). Pour tout renseignement me contacter au 06 43 70 21 88.



# Agenda

## Octobre

- ☞ Samedi 9, à 18h Veillée en Belledonne à la Salle de l'Oursière avec la Chorale A travers chants : Ballade musicale, repas partagé et soirée cabaret
- ☞ Vendredi 15, de 16h à 20h Election à la mairie des parents délégués pour l'APE
- ☞ Samedi 16, matin Marché aux bulbes et plants d'automne avec l'APE
- ☞ Samedi 16, matin Présentation sur la place de livres et menus dans le cadre de la semaine du goût - dégustation sur place
- ☞ Samedi 23, matin Fête de la pomme et traditions culinaires avec l'APPAR et l'APPAQ sur la place et espace Guimet

## Novembre

- ☞ Lundi 8 à 20h30 Réunion à la Mairie pour la préparation des actions liées aux fêtes de fin d'année
- ☞ Dimanche 14 Après-midi jeux de société et goûter avec l'APE
- ☞ Samedi 20, de 10h à 12h Assemblée Générale de l'Association Pour une Alimentation de Qualité, suivie d'un repas partagé, grange Freydane
- ☞ Samedi 27, à 20h30 Bal folk organisé par l'APAAQ à la salle de l'Oursière

## Décembre

- ☞ Samedi 11 Marché de Noël sur la place. Spectacle pour les enfants présenté par la compagnie « Les Zinzins » et goûter l'après midi organisés par la mairie, l'AFR, l'APE et le ROC

